

HYPOTHÈSES RÉCENTES

SUR LE TRAITÉ DE PORPHYRE *CONTRE LES CHRÉTIENS**

par
Richard Goulet
CNRS - Villejuif

S'il est un document de l'Antiquité qui devrait focaliser l'attention des participants à un Atelier sur Hellénisme et christianisme, c'est bien le traité de Porphyre *Contre les chrétiens*. Un des plus grands philosophes de la fin de l'Antiquité, formé à la fois par Longin à Athènes et par Plotin à Rome, a attaqué l'Ancien et le Nouveau Testament, tout comme la doctrine et les institutions chrétiennes en quinze livres entiers. Le retentissement de l'ouvrage fut immense puisqu'il suscita sur près d'un siècle au moins trois longues réfutations, en 25 et 30 livres dans le cas d'Eusèbe et d'Apollinaire, et qu'il fut jugé suffisamment impie, c'est-à-dire dangereux, pour que le premier empereur chrétien en ordonnât la destruction systématique sous peine de mort.

Et pourtant l'enthousiasme de l'historien ou du philosophe est rapidement refroidi par la considération de l'état de la documentation conservée et ce sont plutôt des débats philologiques qui ont tenu depuis longtemps le devant de la scène.

Les nouvelles hypothèses évoquées par le titre de cet atelier ne sont en aucune façon les miennes. Autant prévenir le lecteur : je n'espère aucunement faire avancer les connaissances sur le traité de Porphyre *Contre les chrétiens*, mais uniquement présenter et discuter un certain nombre d'hypothèses récentes qui ont remis en cause l'image que l'on se faisait de ce traité depuis l'édition préparée par Adolf von Harnack en 1916¹.

* Cette étude est parue dans Michel Narcy et Éric Rebillard (édit.), *Hellénisme et christianisme*, coll. « Mythes, Imaginaires, Religions », Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, p. 61-109. Les contributions de ce recueil avaient été préparées pour un atelier thématique intitulé « Hellénisme et christianisme : questions de religion, de philosophie et d'histoire dans l'Antiquité tardive », organisé par l'UPR 76 du CNRS en octobre 2001.

1. A. von Harnack, *Porphyrius Gegen die Christen, 15 Bücher - Zeugnisse, Fragmente und Referate = Abhandlungen der königlichen preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse*, Berlin 1916, 1 ; *Id.*, « Neue Fragmente des Werkes des Porphyrius gegen die Christen : Die Pseudo-Polycarpiana und die Schrift des Rhetors Pacatus gegen Porphyrius », *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Kl.*, Berlin 1921, p. 166-184 ; *Id.*, « Nachträge

Il y a seulement quelques années, on aurait pu présenter le traité *Contre les chrétiens* de la façon suivante : Porphyre de Tyr a composé les quinze livres du traité intitulé *Contre les chrétiens* vers 270 en Sicile. L'empereur Constantin en exigea la destruction à l'époque du Concile de Nicée. L'ouvrage fit l'objet de réfutations chrétiennes par Méthode d'Olympe, Eusèbe de Césarée et Apollinaire de Laodicée. Les attaques de Porphyre inspirèrent les objections de l'Adversaire païen dans l'*Apocriticus* de Macaire de Magnésie.

S'il faut en croire les historiens qui ont récemment étudié la question, il faudrait remettre en cause la plupart de ces affirmations. Tout d'abord l'ouvrage a pu être composé beaucoup plus tard qu'en 270, peut-être au début du IV^e siècle, pas nécessairement en Sicile, et le titre de l'ouvrage n'était peut-être pas *Κατὰ Χριστιανῶν*. Quant aux fragments, un esprit critique devrait en éliminer la plus grande partie, où le nom de Porphyre n'apparaît pas et encore moins le titre du traité. C'est le cas des extraits tirés de Macaire de Magnésie et de bien d'autres fragments. Il ne resterait en vérité qu'une poignée de fragments incontestables.

Cette réduction drastique du nombre des fragments devrait cependant être compensée par l'ajout des listes de souverains hellénistiques jusqu'à récemment attribuées à une *Chronique* de Porphyre, ainsi que de nombreux extraits du philosophe, jusqu'ici attribués à d'autres ouvrages qui demanderaient à être identifiés comme les parties d'un unique ouvrage antichrétien dont le titre n'aurait pas été *Contre les chrétiens*, mais bien *Sur la philosophie tirée des oracles*. C'est de cet ouvrage que proviendraient les extraits conservés du traité *Contre les chrétiens*, de la *Lettre à Anébon*, du *Περὶ ἀγαλμάτων*, du *De regressu animae*, du traité *Sur la matière*, de même que l'ensemble du *De abstinentia*. C'est à cet unique ouvrage, traduit en latin par Marius Victorinus, que se réduiraient également les célèbres *libri Platoniorum* lus par Augustin à Milan : c'est dans cet ouvrage qui joua un rôle décisif dans sa conversion qu'Augustin aurait puisé non seulement tout ce qu'il cite de Porphyre, mais encore des extraits de Plotin et de Platon. Cet ouvrage serait également la principale source antichrétienne d'Arnobé et il se cacherait derrière l'ouvrage en trois livres composé par un adversaire anonyme de Lactance au début de la persécution de Dioclétien.

Si l'on excepte le problème de la datation et de la localisation de l'ouvrage, ainsi que celui de la réattribution des fragments de la *Chronique*, les principaux éléments de cette nouvelle interprétation de Porphyre ont été proposés par Pier Franco Beatrice dans une série d'articles parus entre 1988 et 1995². L'aboutissement

zur Abhandlung: Neue Fragmente des Werks des Porphyrius gegen die Christen », *ibid.*, 1921, p. 834-835.

2. Voici dans l'ordre chronologique les études de P.F. Beatrice sur Porphyre, avec leur abbréviation éventuelle dans la présente contribution : « Un oracle antichrétien chez Arnobe », dans *Mémorial Dom Jean Gribomont (1920-1986)*, Roma 1988, p. 107-129 (« Arnobe ») ; « Quosdam

naturel de cette théorie révolutionnaire serait la publication d'une nouvelle édition des fragments du traité *Contre les chrétiens*, ou plutôt, comme nous le verrons, une nouvelle édition des fragments de la *Philosophie des Oracles*³.

Selon cette thèse audacieuse, il conviendrait donc d'identifier les ouvrages suivants de Porphyre :

- le traité *Sur la philosophie tirées des oracles* (en trois livres ?), 303-350 F Smith ; 63
- le traité *Contre les chrétiens* en quinze livres ;
- le *De regressu animae* qui comprenait plus d'un livre, 283-302 F Smith ;
- le Περὶ ἀγαλμάτων, 351-360a F Smith ;
- la *Lettre à Anébon* ;
- le traité *Sur la matière* en six livres, 234-237 F Smith ;
- les fragments auparavant attribués à une *Chronique* de Porphyre ;
- le *De abstinentia* en quatre livres.

Pour bien marquer d'entrée de jeu la radicalité de la thèse de M. Beatrice, je citerai la conclusion d'un des derniers articles qu'il a consacrés au traité *Contre les chrétiens* en 1992 :

Platonicorum libros. The Platonic readings of Augustine in Milan », *VChr* 43, 1989, p. 248-281 (« Platonic readings ») ; « La croix et les idoles d'après l'Apologie d'Athanase "Contre les Païens" », dans *Cristianismo y aculturación en tiempos del Imperio Romano = Antig. crist.* (Murcia) 7, 1990, p. 159-177 (« Athanase ») ; « Le traité de Porphyre contre les Chrétiens. L'état de la question », *Kernos* 4, 1991, p. 119-138 (« État de la question ») ; « Pensiero cristiano e platonismo: incontri e scontri nella tarda antichità », dans *Ethos e Cultura. Studi in onore de Ezio Riondato*, coll. « Miscellanea erudita » 51-52, Padova 1991, p. 163-181 ; « Towards a new edition of Porphyry's fragments against the Christians », dans M.-O. Goulet-Cazé, G. Madec et D. O'Brien (édit.), ΣΟΦΙΗΣ ΜΑΙΗΤΟΡΕΣ, *Chercheurs de Sagesse, Mélanges Jean Pépin*, Paris 1992, p. 347-355 (« Towards a new edition ») ; « Porphyry's Judgement on Origen », dans R. J. Daly (édit.), *Origeniana Quinta*, coll. « Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium » 105, Leuven 1992, p. 351-367 ; « Pagans and Christians on the Book of Daniel », *Studia patristica* 25, 1993, p. 27-45 ; « Antistes philosophiae: ein christenfeindlicher Propagandist am Hofe Diokletians nach dem Zeugnis des Laktanz », *Augustinianum* 33, 1993, p. 31-47 (« Antistes philosophiae ») ; « On the title of Porphyry's treatise against the Christians », dans ΑΓΑΘΗ ΕΛΠΙΣ. *Studi storico-religiosi in onore di Ugo Bianchi*, Roma 1994, p. 221-235 (« Title ») ; « Didyme l'Aveugle et la tradition de l'allégorie », dans G. Dorival et A. Le Boulluc (édit.), *Origeniana sexta: Origène et la Bible*, coll. « Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium » 118, Leuven 1995, p. 579-590 ; « Traces du texte occidental chez le païen de Macaire Magnès », dans D.C. Parker et C.B. Amphoux (édit.), *Codex Bezae. Studies from the Lunel Colloquium 1994*, coll. « New Testament Tools and Studies » 22, Leiden 1996, p. 317-326 ; art. « Porphyrius », dans *Theologische Realenzyklopädie*, Band 27, Berlin/New York 1997, p. 54-59 (« Porphyrius ») ; « Ein Origeneszitat im Timaioskommentar des Calcidius », dans W. Bienert et U. Kühneweg (édit.), *Origeniana Septima. Origenes in den Auseinandersetzungen des vierten Jahrhunderts*, coll. « Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium » 137, Leuven 1999, p. 75-90.

3. « Towards a new edition », p. 352.

« Il n'y a plus lieu de mettre en doute ou en question le fait que la *Philosophie tirée des oracles* fut l'unique ouvrage écrit par Porphyre contre les chrétiens, tandis que l'existence d'un traité intitulé *Contre les chrétiens* doit être une fois pour toutes rejetée »⁴.

Cette thèse péremptoire se trouve en quelque sorte consacrée dans l'article de synthèse « Porphyrios » de la *Theologische Realenzyklopädie* :

« Toutes les entreprises de reconstitution de l'ouvrage [*i.e.* le traité *Contra Christianos*] jusqu'à aujourd'hui ont échoué. En ce qui concerne notre position, nous avons exprimé dans une série d'études notre conviction que Porphyre n'a jamais composé un traité portant le titre *Contre les chrétiens*. Il a dû plutôt développer ses accusations destructrices contre le christianisme uniquement dans certaines parties de sa *Philosophie des Oracles*, et cela dans le contexte beaucoup plus large de l'élaboration d'une philosophie du salut de l'âme »⁵.

Elle est encore répétée dans l'édition récente de la *Theosophie de Tübingen* publiée par P.F. Beatrice : « La *Philosophie des oracles* est l'unique vrai traité antichrétien qui fut jamais écrit par Porphyre, comme j'ai essayé de le démontrer dans une série d'articles antérieurs »⁶.

On peut critiquer cette thèse à deux niveaux : au niveau de la vraisemblance des résultats obtenus, puis au niveau de l'argumentation élaborée pour y parvenir.

Une thèse paradoxale

En soi, cette thèse est paradoxale :

– Que tous ces traités qui apparaissent généralement avec des titres particuliers, qui comportent souvent un nombre de livres bien défini et qui offrent des caractéristiques qui leur sont propres, puissent être identifiées n'est pas impossible, mais réclame des arguments sérieux. Pour nous en tenir aux deux principaux traités, on constate que le nombre de livres attribués à l'un et l'autre traité sont différents : le traité *Contre les chrétiens* en comportait quinze, alors que la *Philosophie des oracles* n'en contenait que trois. Il est vrai qu'une citation de cet ouvrage est

4. « That the *Philosophy from Oracles* was the unique work written by Porphyry against the Christians should no longer be doubted or questioned, while the existence of a treatise entitled *Against the Christians* ought to be, once and for all, denied » (« Towards a new edition », p. 355).

5. « Alle bis heute unternommenen Versuche, das Werk zu rekonstruieren, sind gescheitert. Was unsere Auffassung angeht, so haben wir in eine Reihe von Beiträgen die Überzeugung zum Ausdruck gebracht, daß Porphyrius nie einen Traktat mit dem Titel *Gegen die Christen* verfaßt hat. Vielmehr dürfte er seine vernichtenden Anklagen gegen das Christentum nur in einigen Teilen seiner *Philosophie der Orakel* entwickelt haben, und zwar in dem viel größeren Zusammenhang einer systematischen Ausarbeitung einer Philosophie von der Rettung der Seele » (« Porphyrios », p. 56).

6. « The *Philosophy from Oracles* is the only real anti-Christian treatise that was ever written by Porphyry, as I have tried to demonstrate in a series of previous articles » (P.F. Beatrice [édit.], *Anonymi Monophysitae Theosophia. An attempt at reconstruction*, coll. « Supplements to Vigiliae Christianae » 56, Leiden 2001, p. xxvii).

dite tirée d'un dixième livre dans un⁷ manuscrit du xvi^e siècle⁸. Mais le même passage est attribué de façon beaucoup moins étonnante au deuxième livre dans un manuscrit de Naples (*Borbonicus*) du xiv^e siècle⁹.

– Ces différents traités, notamment la *Philosophie des Oracles* sont cités tout au cours des iv^e-v^e siècles, alors que le traité *Contre les chrétiens* a été interdit par Constantin et n'a pas laissé de traces littéraires manifestes, prouvant une lecture directe, après Eusèbe de Césarée, sinon peut-être chez Apollinaire de Laodicée.

Le Prologue de la “Philosophe des oracles”

La *Philosophie des Oracles* est un ouvrage relativement bien connu, grâce à une cinquantaine de fragments¹⁰ qui ont conservé plus de 300 vers, ainsi que le Prologue dans lequel Porphyre expose ses objectifs. L'intention de l'auteur était de construire une sorte de philosophie religieuse | sur la base d'oracles officiels 65 ou privés. Selon Augustin (*Cité de Dieu* XIX 23, 1 = 343 F Smith), Porphyre « recueille et transcrit les soi-disant réponses des dieux relatives à des questions de philosophie » (*exequitur atque conscribit rerum ad philosophiam pertinentium velut divina responsa*). Les fragments se présentent toujours comme des citations et des commentaires d'oracles.

Pour comprendre ce que ces oracles représentaient pour Porphyre, il faut lire le Prologue de l'ouvrage¹¹. On y voit exprimée la soif d'une vérité incontestable capable de fonder les espérances du salut :

[303 F] « Il est solide et inébranlable celui qui puise en cet ouvrage ses espérances d'obtenir le salut, comme en l'unique source sûre. Voilà aussi ceux à qui tu le communiqueras : tu le feras sans rien retrancher, puisque aussi bien je prends les dieux à témoin de ce que je n'ai pour ma part rien ajouté ni rien retranché des idées exprimées dans les oracles, sauf que j'ai corrigé telle expression fautive ou l'ai remplacée dans le sens d'une plus grande clarté, ou comblé un vers déficient ou

7. Un manuscrit, car celui d'A. Steuchus est manifestement celui qu'a connu Angelo Mai, c'est-à-dire l'*Ambrosianus* 569. Les deux auteurs signalent la même faute : εὐλογίωv. Voir aussi Beatrice, *Theosophia*, p. xxv, n. 70.

8. « Towards a new edition », p. 351 ; voir aussi *Theosophia*, p. xxv, n. 70.

9. Voir l'édition de G. Wolff, *Porphyrii De Philosophia ex Oraculis haurienda librorum reliquiae*, Berlin 1856 ; réimpr. Hildesheim 1962, p. 39 et 143-147, et E. DePalma Digeser, « Lactantius, Porphyry, and the Debate over Religious Toleration », *JRS* 88, 1998, p. 129-146, notamment p. 138 n. 72. Voir fr. 325 Smith et H. Erbse (édit.), *Theosophorum Graecorum Fragmenta iterum recensuit H.E.*, coll. « Bibliotheca Teubneriana », Stuttgart/Leipzig 1995, p. 18, li. 225 (*Theosophia* § 27). A = *Ambrosianus* 569, s. XVI ; T = *Tubingensis* Mb 27, a. 1580. Dans la récente édition de P.F. Beatrice, *Theosophia* I 24, li. 195.

10. Nouvelle édition des fragments dans *Porphyry Philosophi Fragmenta edidit Andrew Smith. Fragmenta Arabica David Wasserstein interpretante*, coll. BT, Stuttgart/Leipzig 1993, fr. 303-350, p. 351-407.

11. Porphyre, *De Philosophia ex oraculis haurienda*, Prologue, *apud* Eusèbe, *Praep. evang.* IV 6, 2-7, 2 ; 7, 2-8, 1 ; p. 109-110 Wolff ; 303-304 F Smith.

supprimé telle parole ne se rapportant pas au sujet. Ainsi ai-je conservé intact le sens des paroles, craignant davantage l'impiété qu'il y aurait à toucher à ces oracles que le châtement vengeur qui suivrait cette profanation.

La présente collection consignera une foule de doctrines philosophiques conformes à ce que les dieux ont révélé être la vérité. Nous toucherons aussi un peu à la discipline oraculaire¹², enseignement utile à la contemplation, ainsi qu'à la purification de la vie.

Quant à l'utilité de cette collection, elle sera facilement ressentie par ceux qui, dans leur douloureux enfantement de la vérité, ont un jour prié pour trouver dans l'expérience d'une épiphanie des dieux un terme à leur embarras, grâce à l'enseignement digne de toute créance de ceux qui parleraient.

[304 F] Quant à toi, essaie, s'il est des vérités à ne pas divulguer, de ne pas divulguer celles-là 66 et de ne pas les jeter aux profanes, que ce soit pour la gloriole, le profit ou quelque autre flatterie impure. Le risque serait alors grand, non seulement pour toi qui enfreindrais ces préceptes, mais également pour moi qui aurais accordé une confiance facile à qui ne pouvait tenir secrètes les bien-faisances dont il faisait l'objet. Il faut donc les livrer à ceux qui ont disposé leur vie en vue du salut de leur âme. Cache-moi ces oracles comme les plus secrets des mystères, car les dieux eux non plus n'ont pas délivré sur ces questions des oracles clairs, mais énigmatiques »¹³.

Porphyre a donc rassemblé dans un recueil (συναγωγή, employé deux fois par Porphyre en *Praep. evang.* IV 7, 2) des oracles d'Apollon, des autres dieux et des

12. ἐπ' ὀλίγον δὲ καὶ τῆς χρηστικῆς ἀνόμωθα πραγματείας. Χρηστικός n'a pas, selon nos dictionnaire, le sens d'« oraculaire ». C'est pourtant le sens qu'il faut supposer dans le présent contexte pour qualifier cette πραγματεία utile à la contemplation et à la purification. Voir également quelques lignes plus haut τῶν χρησθέντων νοημάτων. Voir la note d'Odile Zink dans l'édition des *Sources chrétiennes* (SC 262, 1979), p. 122, n. 1, qui suppose un sens, dérivé du verbe χράω (=rendre des oracles) non mentionné par Bailly ou Liddell-Scott. Certains oracles sont consacrés à l'exposition du rituel chaldaique, ce qui ne veut pas dire qu'ils étaient empruntés à la collection ancienne d'*Oracles chaldaiques*. Le chapitre III de l'ouvrage de H. Lewy, *Chaldaean Oracles and Theurgy. Mysticism, Magic and Platonism in the Later Roman Empire*, Le Caire 1956; nouvelle édition par Michel Tardieu, Paris 1978, p. 177-226 (« Theurgical Elevation ») et le chapitre IV, p. 227-257 (« The magical ritual of the Chaldaeans ») commentent ces Oracles. Même si les oracles du recueil porphyrien ne sont pas chaldaiques, ils sont directement influencés par ce rituel.

13. Eusèbe, *Praep. evang.* IV 7, 1 - 8, 2; t. I, p. 177, 4-17 et p. 178, 1-6.8-9 Mras :

ΕΚ ΤΩΝ ΠΟΡΦΥΡΙΟΥ - ΟΡΚΟΣ ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΧΡΗΣΜΩΝ

Βέβαιος δὲ καὶ μόνιμος ὁ ἐντεῦθεν ὡς ἂν ἐκ μόνου βεβαίου τὰς ἐλπίδας τοῦ σωθῆναι ἀρυτόμενος· οἷς δὴ καὶ μεταδώσεις μηδὲν ὑφαίρουμενος. ἐπεὶ καὶ γὰρ τοὺς θεοὺς μαρτύρομαι ὡς οὐδὲν οὔτε προστέθεικα οὔτε ἀφείλον τῶν χρησθέντων νοημάτων, εἰ μὴ που λέξιν ἡμαρτημένην διώρθωσα ἢ πρὸς τὸ σαφέστερον μεταβέβληκα ἢ τὸ μέτρον ἐλλείπον ἀνεπλήρωσα ἢ τι τῶν μὴ πρὸς τὴν πρόθεσιν συντεινόντων διέγραψα, ὡς τὸν γε νοῦν ἀκραιφνῆ τῶν ῥηθέντων διετήρησα, εὐλαβούμενος τὴν ἐκ τούτων ἀσέβειαν μᾶλλον ἢ τὴν ἐκ τῆς ἱεροσυλίας τιμωρὸν ἐπομένην δίκην. Ἐξοῖ δὲ ἢ παρούσα συναγωγή πολλῶν μὲν τῶν κατὰ φιλοσοφίαν δογμάτων ἀναγραφῆν, ὡς οἱ θεοὶ ἀληθῆς ἔχειν ἐθέσπισαν· ἐπ' ὀλίγον δὲ καὶ τῆς χρηστικῆς ἀνόμωθα πραγματείας, ἥτις πρὸς τε τὴν θεωρίαν ὀνήσει καὶ τὴν ἄλλην κάθαρσιν τοῦ βίου. Ἦν δ' ἔχει ὠφέλειαν ἢ συναγωγή, μάλιστα εἴσονται ὅσοι περ τὴν ἀλήθειαν ὠδίναντες ἠῶξαντό ποτε τῆς ἐκ θεῶν ἐπιφανείας τυχόντες ἀνάπαυσιν λαβεῖν τῆς ἀπορίας διὰ τὴν τῶν λεγόντων ἀξιόπιστον διδασκαλίαν. (...)

Σὺ δ' εἴπερ τι καὶ ταῦτα πειρῶ μὴ δημοσιεύειν μηδ' ἄχρι καὶ τῶν βεβήλων ρίπτειν αὐτὰ δόξης ἔνεκα ἢ κέρδους ἢ τινος ἄλλης οὐκ εὐαγοῦς κολακείας. κίνδυνος γὰρ οὐ σοὶ μόνον τὰς ἐντολὰς παραβαίνοντι

bons démons, comme sources d'une philosophie révélée (qu'il aime appeler *théosophie*¹⁴) et d'une liturgie (ou d'une mantique oraculaire) visant la contemplation et la purification de l'âme. Ce préambule correspond très exactement au contenu des fragments conservés. Une reconstitution du traité *Sur la philosophie extraite des oracles* de Porphyre qui ne se conformerait pas à cette image risquerait fort d'apparaître mal fondée.

On remarquera que l'injonction adressée au destinataire de ne pas dévoiler ces oracles implique que l'ouvrage est destiné à des païens, « ceux qui ont ordonné leur vie en vue du salut de leur âme », et qu'il pourrait difficilement être réduit à une écrit intentionnellement et ouvertement polémique dirigé contre les chrétiens¹⁵.

Les fragments antichrétiens

La lecture des fragments montre que la confrontation avec le christianisme n'était certainement pas absente de l'ouvrage. Mais il ne semble pas que Porphyre ait attaqué de front les chrétiens. On constate au contraire que les chrétiens ont cité du *De Philosophia* des vers qui leur paraissaient favorables au Christ ou aux Juifs, ou encore qui soulignaient la contrainte exercée sur les dieux par le théurge ou les passions manifestées par les dieux.

Quelques-uns, cinq ou six sur une cinquantaine de fragments, font référence aux Juifs, au Christ ou aux chrétiens : 323-324, 343-345, 344a (fragment oublié par Wolff, mais sans référence précise à la *Philosophie des Oracles*). Quelle que soit la perspective originale de Porphyre, les chrétiens ont retenu de ces passages que

ταύτας, ἀλλὰ κάμοι ῥαδίως πιστεύσαντι τῷ στέγειν παρ' ἑαυτῷ μὴ δυναμένῳ τὰς εὐποίας. Δοτέον δὴ τοῖς τὸν βίον ἐνστησαμένοις πρὸς τὴν τῆς ψυχῆς σωτηρίαν.

Ταῦτά μοι ὡς ἀρρήτων ἀρρητότερα κρύπτειν· οὐδὲ γὰρ οἱ θεοὶ φανερώς περὶ αὐτῶν ἐθέσπισαν, ἀλλὰ δι' αἰνιγμάτων.

14. Selon P.F. Beatrice, *Theosophia*, p. xxix-xxx, « the *Theosophy* appears to be the work capable of refuting and replacing Porphyry's *Philosophy from Oracles* in the religious and philosophical culture of that time ». Beatrice rappelle que deux oracles du recueil proviennent de la *Philosophie des oracles*, mais il estime probable que « Porphyry's *Philosophy from Oracles* was, if not the unique, certainly the main source of the first book of the *Theosophy*, devoted to the interpretation of the pagan oracles ». Faut-il comprendre que d'autres oracles pourraient lui être attribués ?

15. La perspective antichrétienne n'était donc pas inscrite dans la *forme* de l'ouvrage. Elle ne saurait justifier l'attribution à la *Philosophie des oracles* des déclarations prêtées à un païen anonyme par Eusèbe dans le Prologue de sa *Préparation évangélique*. Voir R.L. Wilken, « Pagan criticism of Christianity. Greek religion and Christian faith », dans W.R. Schoedel et R.L. Wilken (édit.), *Early christian literature and the classical intellectual tradition. In honorem Robert M. Grant*, coll. « Théologie historique » 54, Paris 1979, p. 127, suivi sur ce point par Mme Digeser, art. cité, p. 129 n. 1 et p. 138. A. von Harnack les avait inscrits comme fragment 1 du *Contra Christianos* par respect sans doute pour le légendaire flair philologique de son confrère Wilamowitz à l'Académie de Berlin. Voir U. von Wilamowitz-Moellendorf, « Ein Bruchstück aus der Schrift des Porphyrius gegen die Christen », *ZNW* 1, 1900, p. 101-105.

Porphyre y était favorable aux Juifs et au Christ, plus aux Juifs qu'au Christ, plus au Christ qu'aux chrétiens. De l'ensemble de l'ouvrage, ils ont cru pouvoir tirer une critique de la démonologie et de la théologie païenne. Même en supposant que les chrétiens n'ont pas compris la perspective fondamentale de Porphyre, le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'ont pas vu dans cet ouvrage un traité dirigé expressément contre les chrétiens. Aux yeux d'Augustin, l'habileté de Porphyre consistait au contraire à louer le Christ pour mieux dénoncer les chrétiens. Selon toutes apparences, il ne serait pas venu à l'esprit des auteurs chrétiens de désigner sans plus cet ouvrage comme un traité contre les chrétiens.

On pourrait considérer que le reste des fragments exposait de façon positive 68 – par opposition au christianisme – la théologie et le culte païen tels que les révélaient les dieux dans leurs oracles, si l'on ne décelait pas une certaine dépréciation de la religion traditionnelle par rapport aux courants religieux orientaux. Dans les fragments 323-324 (Eusèbe, *Praep. evang.* IX 10, 1-2 et 3-5), Porphyre commente un oracle d'Apollon en opposant les Barbares et les Hellènes : les Barbares, notamment les Égyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens ou les Assyriens, ainsi que les Lydiens et les Hébreux) ont découvert de nombreux sentiers pour conduire vers les dieux, alors que les Hellènes se sont égarés. Il citait également un oracle réservant aux Chaldéens et aux Hébreux l'accès à la sagesse et le culte pur du Dieu Père et Roi. Il est difficile de découvrir la position originale de Porphyre dans ce passage, du fait qu'Eusèbe et Augustin n'ont en général retenu que les extraits qui servaient leur propre cause. Mais si vraiment la perspective de ce traité avait été réduite à une attaque contre le christianisme, pourquoi Porphyre aurait-il pris la peine de développer des positions aussi nuancées ?

Mais, une thèse peut être surprenante, paradoxale, et être vraie. Il faut donc se tourner vers l'examen des arguments avancés par P. F. Beatrice dans ses diverses études.

L'autorité d'A. von Harnack

Beatrice fait état d'une déclaration d'Adolf von Harnack¹⁶ (« this brilliant intuition »), qui présentait le *Contra Christianos* sous le titre Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας κατὰ Χριστιανῶν λόγοι ιε' (*Sur la philosophie tirée des oracles contres les chrétiens, en quinze livres*). Mais c'était là manifestement une erreur, déjà dénoncée par Hauschildt¹⁷, que l'historien n'a jamais renouvelée dans ses études consacrées au *Contra Christianos*.

16. Adolf von Harnack, *Geschichte der altchristlichen Literatur bis Eusebius*, Berlin 1893, t. I, 2, p. 873, cité par P.F. Beatrice, « Towards a new edition », p. 348-349.

Le titre “Contra Christianos”

On pourrait soulever une objection de bon sens à une identification entre le traité *Contre les chrétiens* et d’autres traités de Porphyre : le titre et la dimension du traité *Contre les chrétiens* ne correspondent à aucun des autres ouvrages avec lesquels on voudrait l’identifier. C’est pourquoi M. Beatrice a consacré un article indépendant à cette question préliminaire¹⁸.

Selon cet auteur, le titre *Contre les chrétiens* serait mal attesté. On ne dispose en effet que d’une seule attestation, tardive, puisqu’elle se trouve | dans la *Souda*.⁶⁹ La liste des œuvres de Porphyre conservée par la *Souda* signale : Κατὰ Χριστιανῶν λόγους ιε'. Un des manuscrits omet d’ailleurs ce titre¹⁹ et il n’apparaît pas dans les catalogues arabes²⁰. *Souda*, art. Πορφύριος, Π 2098, t. IV, p. 278, 14-32 Adler :

Πορφύριος, ὁ κατὰ Χριστιανῶν γράψας· ὅς κυρίως ἐκαλεῖτο Βασιλεύς· Τύριος, φιλόσοφος, μαθητῆς Ἀμελίου τοῦ Πλωτίνου μαθητοῦ, διδάσκαλος δὲ Ἰαμβλίχου, γεγονώς ἐπὶ τῶν χρόνων Αὐρηλιανοῦ καὶ παρατείνας ἕως Διοκλητιανοῦ τοῦ βασιλέως. ἔγραψε βιβλία πάμπλειστα, φιλόσοφά τε καὶ ῥητορικὰ καὶ γραμματικά. ἦν δὲ καὶ Λογγίνου τοῦ κριτικοῦ ἀκροασάμενος. Περὶ θεῶν ὀνομάτων α', Περὶ ἀρχῶν β', Περὶ ὕλης ζ', Περὶ ψυχῆς πρὸς Βόηθον ε', Περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων δ', Περὶ τοῦ Γνώθι σαυτὸν δ', Περὶ ἀσωμάτων, Περὶ τοῦ μίαν εἶναι τὴν Πλάτωνος καὶ Ἀριστοτέλους αἴρεσιν ζ', Εἰς τὴν Ἰουλιανοῦ τοῦ Χαλδαίου φιλοσόφου ἱστορίαν ἐν βιβλίῳ δ'²¹, Κατὰ Χριστιανῶν λόγους ιε'²², Περὶ τῆς Ὀμήρου φιλοσοφίας. Πρὸς Ἀριστοτέλην τοῦ εἶναι τὴν ψυχὴν ἐντελέχεια, Φιλολόγου ἱστορίας βιβλία ε', Περὶ γένους καὶ εἶδους καὶ διαφορᾶς καὶ ἰδίου καὶ συμβεβηκότος, Περὶ τῶν κατὰ Πίνδαρον τοῦ Νείλου πηγῶν, Περὶ τῆς ἐξ Ὀμήρου ὠφελείας τῶν βασιλέων βιβλία ι', Συμμίκτων ζήτημάτων ζ', Εἰς τὸ Θουκυδίδου προοίμιον, Πρὸς Ἀριστέιδην ζ', Εἰς τὴν Μινουκιανοῦ τέχνην, καὶ ἄλλα πλείστα, καὶ μάλιστα ἀστρονομούμενα· ἐν οἷς καὶ Εἰσαγωγὴν ἀστρονομουμένων ἐν βιβλίῳ τρισί· καὶ Γραμματικὰς ἀπορίας. οὗτός ἐστιν ὁ Πορφύριος ὁ τὴν κατὰ Χριστιανῶν ἐφύβριστον γλώσσαν κινήσας.

« Porphyre, celui qui a écrit contre les chrétiens : son nom véritable était “Roi” ; originaire de Tyr, philosophe, élève de l’élève de Plotin Amélius, maître de Jamblique, il fut dans la force de l’âge à l’époque d’Aurélien et vécut jusqu’à celle de l’empereur Dioclétien. Il a écrit de très nombreux ouvrages, de philosophie, de rhétorique et de grammaire. Il avait été aussi l’auditeur du critique Longin.

Des noms divins, un livre
Des principes, deux livres
De la matière, neuf livres

17. H. Hauschildt, *De Porphyrio philosopho Macarii Magnetis apologetae Christiani Apokritikon auctore*, Diss. Heidelberg, Bonn 1907, p. 38, n. 1.

18. Voir « Title », p. 223.

19. Voir J. Bidez, *Vie de Porphyre le philosophe néo-platonicien*, Gand 1913, p. 52* ; Harnack, *op. cit.*, p. 27.

20. Voir Bidez, *op. cit.*, p. 54*-62* ; Harnack, *op. cit.*, p. 27.

21. Il y a un manifestement ici une confusion de deux titres. Rien à ce sujet dans l’apparat d’A. Adler, sinon la correction φιλοσόφου proposée par Vales(ius). Jacoby, *FGrHist* 260 T 1 : « *Sur les [écrits?] de Julien le Chaldéen; Histoire philosophique*, en quatre livres », Εἰς τὰ (corr. Vales.) Ἰουλιανοῦ τοῦ Χαλδαίου· φιλοσόφου ἱστορίαν ἐν βιβλίῳ δ’.

22. Ce titre est absent dans le manuscrit Ω.

De l'âme, contre Boèce, cinq livres
De l'abstinence des êtres animés, quatre livres
Sur le "Connais-toi toi-même", quatre livres
Des incorporels
De l'unicité de la doctrine de Platon et d'Aristote, six livres
Sur l'histoire philosophique de Julien le Chaldéen, en quatre livres
Discours contre les chrétiens, quinze livres
De la philosophie d'Homère
Contre Aristote [et sa doctrine que ?] l'âme est une entéléchie
Histoire philologique, dix livres
Du genre, de l'espèce, de la différence, du propre et de l'accident
Des sources du Nil selon Pindare
De l'utilité d'Homère pour les rois, dix livres
Recherches mêlées, sept livres
Sur le prologue de Thucydide
Contre Aristide, sept livres
Sur le manuel [de rhétorique] de Minucianus

Et beaucoup d'autres, surtout d'astronomie : parmi lesquels une *Introduction à l'étude de l'astronomie* en trois livres, et des *Apories | grammaticales*. C'est ce Porphyre qui a agité sa langue 70 insolente contre les chrétiens. »

On remarquera que la *Philosophie des oracles* n'apparaît pas dans cette liste, ce qui, aux yeux de M. Beatrice, milite en faveur d'une identification de ce traité avec un autre traité, comme le *Κατὰ Χριστιανῶν*. Mais cette liste est loin de contenir tous les ouvrages connus de Porphyre²³. On y chercherait en vain la *Vie de Plotin*, les *Sentences* ou *L'autre des nymphes*, les *Commentaires de Platon et d'Aristote*, etc.

Selon M. Beatrice, la formule de la *Souda* ne correspondrait pas à un titre formel, mais se rapporterait à la thématique ou à la perspective littéraire d'un ouvrage en quinze livres dirigé contre les chrétiens : « L'expression *Κατὰ Χριστιανῶν* pourrait simplement indiquer la cible de l'ouvrage de Porphyre, sans être son titre originel »²⁴. A propos d'une référence fournie par Augustin (« Ils ont exposé encore d'autres [objections ?], qu'ils disaient extraites de Porphyre, *Contre les chrétiens*, comme si elles étaient passablement pertinentes »)²⁵, Beatrice écrit de même : « Il révèle simplement la perspective antichrétienne des objections attribuées à Porphyre »²⁶.

23. Voir R. Beutler, art. « Porphyrios » 21, *RE* XXII 1, 1953, col. 275-313, notamment col. 278-301.

24. « The expression *Κατὰ Χριστιανῶν* could simply indicate the target of Porphyry's writing, without being its original title » (« Title », p. 222).

25. « *Item alia proposuerunt, quae dicerent de Porphyrio contra Christianos tamquam validiora decerpta* » (Augustin, *Lettre* 102, 2, 8, *CSEL* 34, 2, p. 551, 5-6 Goldbacher).

26. « It simply reveals the anti-Christian intention of the objections attributed to Porphyry » (« Title », p. 223).

Pour illustrer ce sens purement descriptif de la formule employée à propos de Porphyre, Beatrice²⁷ cite Sévérien de Gabala, *De mundi creat., hom.* 6 (PG 56, 487) : « à Porphyre... celui qui a composé [un ouvrage] contre les chrétiens » (Πορφυρίω... τῷ κατὰ Χριστιανῶν συγγράψαντι), et Némésius d'Émèse, *De nat. hom.* 3 (p. 42, 22-23 Morani) : « Porphyre, celui qui a agité sa langue contre le Christ » (Πορφύριος, ὁ κατὰ τοῦ Χριστοῦ κινήσας τὴν ἑαυτοῦ γλῶσσαν).

Beatrice cite également des formules d'Origène ou d'Eusèbe qui évoquent l'Ἀληθῆς λόγος de Celse comme un écrit polémique dirigé Κατὰ Χριστιανῶν ou καθ' ἡμῶν²⁸.

Mais le fait que la formule puisse s'interpréter dans un sens faible ne prouve 71 cependant pas que dans des contextes où l'auteur énumère des titres d'ouvrages (comme dans la *Souda*, où la plupart des autres titres, rappelons-le, sont confirmés par des fragments porphyriens) ou donne la référence littéraire d'une citation (comme chez Eusèbe dans les passages que nous allons examiner), elle doit nécessairement être ainsi interprétée, même lorsque l'auteur ne précise pas qu'il cite expressément le titre d'un ouvrage. Car les innombrables titres d'ouvrages comportant κατὰ+gén. ou πρὸς+acc. en grec ne sauraient être réduits à de pures évocations de leur « cible » littéraire.

C'est le contexte seul qui permet d'établir la précision de la référence. Prenons par exemple les quatre références suivantes au *Contre Celse* d'Origène que nous trouvons dans la *Philocalie*²⁹ :

«Extraits des Tomes contre Celse, celui qui a écrit contre les chrétiens, tomes 6 et 7», ἐκ τῶν κατὰ Κέλσου τοῦ κατὰ χριστιανῶν γράψαντος τόμου ζ' καὶ ζ' (chap. 15).

«Du tome 3 contre Celse», τόμου γ' κατὰ Κέλσου (chap. 16).

«Extraits des tomes 1 et 5 de l'ouvrage contre Celse», ἐκ τοῦ α' καὶ ε' τόμου τῶν κατὰ Κέλσου (chap. 17).

«Extraits du tome 3 du même traité contre Celse», ἐν τῷ τρίτῳ τόμῳ τῆς αὐτῆς κατὰ Κέλσου πραγματείας (18). Harl : ἐκ τῶν κατὰ Κέλσου τόμου α' καὶ γ' (chap. 18).

27. « Title », p. 222.

28. Origène, *Contre Celse*, prooem. 4: « Et je ne sais pas dans quelle catégorie il faut ranger celui qui a besoin de discours écrits dans des livres en réponse aux charges de Celse contre les chrétiens (πρὸς τὰ Κέλσου κατὰ Χριστιανῶν ἐγκλήματα), pour ressaisir et remettre debout une foi qui chancelle » (trad. M. Borret 1967). Voir aussi au début du prologue la formule «contre les faux témoignages de Celse contre les chrétiens dans son traité (πρὸς τὰς Κέλσου κατὰ Χριστιανῶν ἐν συγγράμμασι ψευδομαρτυρίας) ». Eusèbe, *Hist. eccl.* VI 36, 2 (à propos d'Origène): « À cette époque aussi, il compose les huit livres pour répondre à l'ouvrage dirigé contre nous par Celse l'épicurien et intitulé *Discours véritable* (τὰ πρὸς τὸν ἐπιγραμμένον καθ' ἡμῶν Κέλσου τοῦ Ἐπικουρείου Ἀληθῆς λόγον)... ».

29. Voir Origène, *Philocalie, 1-20 Sur les Écritures*. Introduction, texte, traduction et notes par Marguerite Harl, et *La Lettre à Africanus sur l'histoire de Suzanne*. Introduction, texte, traduction et notes pas Nicholas de Lange, coll. SC 302, Paris 1983.

Ces formules sont équivalentes. On peut toujours dire qu'aucune des quatre, même la quatrième, ne présente explicitement les mots « Contre Celse » comme le titre même de l'ouvrage d'Origène, mais il faut au moins reconnaître (a) qu'on ne connaît pas d'autre titre, (b) que cette façon de désigner l'ouvrage était aux yeux des compilateurs suffisamment explicite pour identifier un ouvrage particulier.

Dans une liste de titres, on ne voit pas pourquoi la *Souda* aurait préféré évoquer les quinze livres écrits par Porphyre contre les chrétiens plutôt que d'en donner le titre précis si vraiment ce titre avait été différent et si l'auteur l'avait connu.

Attestations du titre du “Contra Christianos”

72

Reste à savoir si nous n'avons pas d'attestation plus ancienne de ce titre. Eusèbe de Césarée qui cite généralement de façon précise ses sources, nous a transmis plusieurs extraits littéraires du traité de Porphyre dirigé contre les chrétiens. Considérons en quels termes il introduit chacune de ces citations en trois passages capitaux.

Dans sa *Préparation évangélique* V 1, 9, où il veut montrer que les démons mauvais ont perdu de leur puissance depuis la venue de Jésus-Christ parmi les hommes, il introduit dans les termes suivants le fragment 80 du recueil de von Harnack :

« ...c'est encore l'auteur même qui est, à notre époque, l'avocat des démons, qui, dans le pamphlet³⁰ qu'il a écrit contre nous, porte témoignage en ces termes... »³¹

Dans la *Préparation évangélique* I 9, 20, c'est le fragment 41 qui est ainsi présenté :

« L'auteur qui de nos jours a monté son pamphlet contre nous rappelle ces faits³² dans le quatrième livre de l'ouvrage où il nous attaque... »³³

30. E. des Places a traduit *συσκευή* par « pamphlet » et P.F. Beatrice par « compilation ». Compilation est effectivement donné par le dictionnaire de Lampe (*PGL*), mais le seul exemple fourni est un passage d'Eusèbe. On ne voit pas très bien ce que Porphyre aurait ici compilé. A lire l'ensemble des occurrences chez Eusèbe, on retiendra plutôt le sens de « machination », « complot », souvent en association avec *κατὰ*+gén., par exemple le complot du peuple juif contre le Christ (*Hist. eccl.* I 3, 6) La formule consacrée chez Eusèbe, à propos de Porphyre, est *ὅ τὴν καθ' ἡμῶν πεποιημένος συσκευήν* (*Praep. evang.* I 9, 20; voir aussi V 5, 5; V 36, 5; X 9, 12). Voir aussi en X 9, 11 : *ὅς τὴν καθ' ἡμῶν συσκευήν ὑπερβολῆ μίσους προβεβλημένος*. A propos d'un ouvrage de Molon contre les Juifs, Eusèbe emploie une formule semblable : *Ὁ δὲ τὴν συσκευήν τὴν κατὰ Ἰουδαίων γράψας Μόλων*. Comme le mot est souvent employé avec des verbes comme “écrire” (*Praep. evang.* X 9, 12), on peut estimer que pamphlet (diffamatoire) est une assez bonne traduction.

31. Eusèbe, *Prép. evang.* V 1, 9 : *περὶ δὲ τοῦ μηκέτι δύνασθαι τι κατισχύειν τοὺς φαύλους δαίμονας μετὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν εἰς ἀνθρώπους πάροδον καὶ αὐτὸς ὁ καθ' ἡμᾶς τῶν δαιμόνων προήγορος ἐν τῇ καθ' ἡμῶν συσκευῇ τοῦτόν που λέγων μαρτυρεῖ τὸν τρόπον...* (suit le fr. 80 Harnack).

32. Ou « mentionne ces deux auteurs », c'est-à-dire Sanchouniathon et Philon de Byblos ?

33. Eusèbe, *Prép. evang.* I 9, 20 (trad. J. Sirinelli) : *μὲννηται τοῦτων ὁ καθ' ἡμᾶς τὴν καθ' ἡμῶν πεποιημένος συσκευήν ἐν τετάρτῳ τῆς πρὸς ἡμᾶς ὑποθέσεως...* (suit le fr. 41 Harnack).

Dans son *Histoire ecclésiastique* VI 19, 2-4, Eusèbe introduit le fragment 39 du recueil de von Harnack :

« Pourquoi faut-il dire cela, lorsque, encore de nos jours, Porphyre, s'est établi en Sicile, y a composé *des écrits contre nous*, et s'est efforcé d'y calomnier les Écritures divines... »³⁴.

A la fin de l'extrait (VI 19, 9), il précise le livre d'où est tiré ce passage :

« Voilà ce qui a été écrit par Porphyre *au troisième des livres qu'il a écrits contre les chrétiens...* Que ne devait pas faire l'adversaire des chrétiens ? »³⁵

On imagine mal qu'Eusèbe n'ait pas pensé citer un titre précis lorsqu'il a écrit : *κατὰ τὸ γ' σύγγραμμα τῶν γραφέντων αὐτῷ κατὰ Χριστιανῶν*. Beatrice³⁶ fait référence à ce passage, mais il ne lui consacre aucune explication. Si Eusèbe avait connu l'ouvrage sous un autre titre, notamment en tant que *Philosophie des oracles*, il aurait vraisemblablement pris la peine de l'indiquer ici.

On a peine à croire que dans tous ces passages, Eusèbe ait eu à l'esprit un titre de Porphyre qu'il se serait borné à évoquer sans le mentionner. Eusèbe étant l'auteur le plus proche chronologiquement de Porphyre et l'un des seuls à avoir lu directement l'ouvrage, son témoignage doit être tenu comme le plus décisif.

On peut admettre à la limite qu'Eusèbe ne pensait pas citer un titre comme tel, on peut même admettre que l'ouvrage n'était connu que par un titre descriptif, mais ce qui est exclu est qu'Eusèbe ait employé de telles formules alors même qu'il connaissait l'ouvrage sous le titre *Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας*.

Les références précises de Jérôme à l'ouvrage de Porphyre ressemblent tout à fait à celles que donne Eusèbe :

Fr. 9a Harnack : « ...ce Porphyre impie, qui écrivit *contre nous* et, en plusieurs volumes, déversa sa rage, au tome XIV... » (*...impius ille Porphyrius, qui adversum nos conscripsit et multis voluminibus rabiem suam evomuit, in XIV. volumine...*)

Fr. 21a Harnack : « ... Ce Batanéote et ce scélérat de Porphyre, *au premier livre de son ouvrage contre nous...* » (*...Bataneotes et sceleratus ille Porphyrius in I. operis sui adversum nos libro...*)

Fr. 40 Harnack : « ...cet impie de Porphyre, *au livre IV de son livre*, qu'au prix d'un vain labeur il a composé *contre nous...* » (*...impius ille Porphyrius in IV. operis sui libro, quod adversum nos casso labore contexit...*)

Fr. 43 a Harnack : « Contre le prophète Daniel Porphyre a écrit le livre XII » (*Contra prophetam Daniele XII. librum scripsit Porphyrius*)

34. Eusèbe, *Hist. eccl.* VI 19, 2-4 (trad. Bardy) : τί δεῖ ταῦτα λέγειν, ὅτε καὶ ὁ καθ' ἡμᾶς ἐν Σικελίᾳ καταστὰς Πορφύριος συγγράμματα καθ' ἡμῶν ἐνστησάμενος καὶ δι' αὐτῶν τὰς θείας γραφὰς διαβάλλειν πεπειραμένος. En suivant T.D. Barnes (« Scholarship or propaganda ? Porphyry Against the Christian and its historical setting », *BICS* 39, 1994, p. 53-65), on peut aussi comprendre : « lorsque même Porphyre qui, de nos jours, s'est établi en Sicile ».

35. *Ibid.* VI 19, 9 (conclusion) : ταῦτα τῷ Πορφυρίῳ κατὰ τὸ τρίτον σύγγραμμα τῶν γραφέντων αὐτῷ κατὰ Χριστιανῶν εἴρηται. (...) (τί γὰρ οὐκ ἐμέλλεν ὁ κατὰ Χριστιανῶν;)...

36. « Title », p. 233, n. 79.

Fr. 44 Harnack : « au livre XIII de son ouvrage contre nous Porphyre a proféré de nombreux blasphèmes... » (*multa Porphyrius XIII. operis sui volumine contra nos blasphemavit...*)

Toutes ces références ont en commun de signaler un livre particulier de l'ouvrage de Porphyre sans préciser le titre exact de cet ouvrage autrement que par son caractère antichrétien.

On doit également tenir compte des divers décrets impériaux dirigés contre Porphyre. Mme Digeser signale que le rapprochement qui est fait avec les Ariens montre que le grand reproche qui est adressé au philosophe est sans doute de nier la divinité du Christ. Sans le dire ouvertement, elle semble considérer que le traité visé était la *Philosophie des Oracles*, un ouvrage où le problème était abordé : « un ouvrage qui était pris beaucoup plus au sérieux que le *Contre les chrétiens* »³⁷. Or, pas plus qu'Eusèbe ou Jérôme, les Empereurs n'ont pris la peine de désigner l'ouvrage condamné autrement que par des formules générales :

« Porphyre, l'ennemi de la religion, qui a composé des ouvrages sacrilèges *contre le culte divin...* », Πορφύριος ὁ τῆς θεοσεβείας ἐχθρὸς, συντάγματα παράνομα κατὰ τῆς θρησκείας συστησάμενος... (Socrate, *Hist. eccl.* I 9, 30 [concerne le Concile de Nicée en 324] = 38 T Smith).

« ...ce que Porphyre, entraîné par sa folie, a écrit *contre le pieux culte des chrétiens...* », ὅσα Πορφύριος ὑπὸ τῆς ἑαυτοῦ μανίας ἐλαυνόμενος κατὰ τῆς εὐσεβοῦς θρησκείας τῶν Χριστιανῶν συνέγραψε... (*Acta Conciliorum Oecumenicorum* I 1, 4, p. 66, 8-12 [en 448] = 40 T Smith).

« ...à propos des livres de Porphyre, ceux qui ont été composés *contre le saint culte des chrétiens...* », περὶ τε τῶν βιβλίων Πορφυρίου τῶν κατὰ τῆς εὐαγούς τῶν Χριστιανῶν θρησκείας | συγγραφέντων... 75 (*Acta Conciliorum Oecumenicorum* I 1, 4, p. 67, 7-15 [en 448] = 41 T Smith).

« ...et que nul ne possède, ne lise, ne copie, ni ne mentionne Nestorius, aussi bien ses paroles que ses livres criminels, et surtout ceux qu'a publiés Porphyre *contre les seules Écritures chrétiennes...* », *nec habeat aliquis aut legat aut transcribat proferatve Nestorium vel terminos eius aut codices noxios et maxime quos contra solas*³⁸ *Porphyrius edidit Christianas litteras* (*Acta Conciliorum Oecumenicorum* II 3, 2, p. 89, 14-16 [en 451 ?] = 42 T Smith).

« ...ce qui a été dit par Porphyre *contre les chrétiens...* », τοῖς παρὰ Πορφυρίου κατὰ Χριστιανῶν εἰρημένοις... (*Acta Conciliorum Oecumenicorum* III, p. 121, 22-26 [en 536] = 43 T Smith).

Si les autorités impériales se sont contentées de telles formulations, c'est que celles-ci suffisaient à identifier un ouvrage précis de Porphyre et non pas n'importe quel de ses ouvrages. En tout cas, il est difficilement imaginable que de telles formules aient pu viser un ouvrage comme la *Philosophie des Oracles*, que l'on retrouvera cité tout au long du IV^e siècle, et cette difficulté ne peut que s'accroître si l'on en vient à identifier à ce traité d'autres traités comme le *De regressu animae*, comme le voudrait Mme Digeser à la suite de J.J. O'Meara, ou toute une série de traités porphyriens comme l'envisage M. Beatrice... Que la *Philosophie des Oracles* ait rejeté la divinité du Christ n'exclut évidemment pas que Porphyre ait pu adopter la même position dans un traité explicitement dirigé contre les chrétiens.

37. « a work taken far more seriously than *Against the Christians* » (E. DePalma Digeser, art. cité, p. 135).

38. *Solas* est inattendu : *sanctas* ?

Mais, puisqu'on ne trouve pas, de fait, en dehors de la *Souda*, de citation où *Contre les chrétiens* soit explicitement présenté comme le titre de l'ouvrage au moyen d'un terme comme *ἐπιγράφειν*, admettons que le titre ne soit pas parfaitement établi.

Les références les plus explicites au traité “Contre les chrétiens”

Une douzaine de fragments du recueil de von Harnack contiennent une référence précise à un ouvrage antichrétien de Porphyre et même à un livre particulier de ce traité. Même en laissant de côté tous les autres fragments où le nom de Porphyre n'apparaît pas et même ceux où il est mentionné sans référence précise à un ouvrage qu'il aurait composé, on peut se faire ainsi une idée assez précise de l'ouvrage.

Cinq ou six livres de l'ouvrage sont évoqués de façon explicite. Il s'agit des livres I, III et IV, XII et/ou XIII, et enfin XIV.

Que l'on y voie un titre ou une simple désignation de son contenu, on constate que l'ouvrage est désigné, tant chez les Grecs que chez les | Latins, par des formules 76 quasi identiques : il était écrit *contra nos*, *adversum nos*, *contra Christianos*, καθ' ἡμῶν, κατὰ Χριστιανῶν.

Enfin, plusieurs fragments permettent d'établir que l'ouvrage attaquait directement les chrétiens, les Écritures Saintes et notamment le livre de Daniel.

C'est cet ouvrage que réfutèrent Méthode d'Olympe, Eusèbe de Césarée et Apollinaire de Laodicée, peut-être d'autres auteurs chrétiens comme Philostorge, et c'est cet ouvrage que condamnèrent, au moins à deux reprises, les empereurs chrétiens.

Je ne retiens que ces informations minimales pour montrer que l'existence d'un traité antichrétien de Porphyre ne saurait être remise en question, même si l'on réduisait le recueil des fragments à un noyau regroupant uniquement des fragments rattachés explicitement à un traité écrit par Porphyre contre les chrétiens.

Le “*Contra Christianos*” et le “*De philosophia ex oraculis*”

Selon Beatrice, Eusèbe et plusieurs autres auteurs chrétiens connaissaient le titre véritable de ce traité dirigé contre les chrétiens. C'était la *Philosophie des oracles*.

Le principal argument de Beatrice semble être un passage de la *Préparation évangélique* dans lequel Eusèbe introduit une citation de la *Philosophie des Oracles* en présentant Porphyre comme ὁ τὴν καθ' ἡμῶν συσκευὴν πεποιημένος (V 5, 5) :

« En attendant, eh bien ! nous rassemblerons tous les autres renseignements sur la puissance et l'activité des prétendus bons démons que nous donne (ou : “qu'expose”, ἐκτέθειται) de son côté

l'auteur du pamphlet ("compilation", Beatrice) dirigé contre nous, dans l'ouvrage intitulé *La Philosophie tirée des oracles* »³⁹.

Selon Beatrice⁴⁰, il faudrait comprendre que ce pamphlet est la *Philosophie des oracles* ou encore que l'ouvrage qu'Eusèbe s'appropriait à citer était le pamphlet antichrétien évoqué.

De même, dans la *Démonstration évangélique* III 6, 39, Eusèbe introduit une citation du troisième livre du même ouvrage en l'attribuant à l'ennemi des chrétiens, τοῦ καθ' ἡμῶν πολεμίου :

« Quelle confirmation plus digne de créance peut-elle t'être donnée que celle qui est fournie par l'ouvrage de l'auteur qui s'est comporté en ennemi contre nous, confirmation qui se trouve dans le troisième livre de l'ouvrage qu'il a intitulé *Sur la philosophie tirée des oracles*... »⁴¹

La conclusion qu'en tire Beatrice est la suivante :

« On peut difficilement ne pas reconnaître que dans l'ensemble de la littérature chrétienne antique ce passage de la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe est le seul dans lequel il est établi sans ambiguïté que le titre de l'ouvrage antichrétien de Porphyre était Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας »⁴².

On trouverait une confirmation de cette identification en *Praep. evang.* IV 6, 2-3. Après avoir présenté Porphyre comme un philosophe « ami des démons » (δαιμόνων φίλον) et comme « un contemporain qui s'est enorgueilli des mensonges qu'il a écrits contre nous » (ὅς δὴ καθ' ἡμᾶς γεγωνῶς ταῖς καθ' ἡμῶν ἐλλαμπρύνεται ψευδηγορίας), Eusèbe enchaîne :

39. Eusèbe, *Praep. evang.* V 5, 5-7 (trad. O. Zink) : (...) τέως δὲ φέρε συλλεξώμεθα ὅσα ἄλλα περὶ τῆς τῶν ἀγαθῶν, ὡς φασιν, δαιμόνων δυνάμεώς τε καὶ ἐνεργείας αὐθις ὁ τὴν καθ' ἡμῶν συσκευὴν πεποιημένος ἐν οἷς ἐπέγραψε « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » ἐκτέθειται. La traduction fournie par Beatrice, « Title », p. 233, et « Towards a new edition », p. 247, empruntée à E.H. Gifford (Oxford 1903), donne un sérieux coup de pouce à l'identification des deux traités : « the author of the compilation against us in the book which he entitled *Of the Philosophy to be derived from Oracles* ». Mais ἐν οἷς ἐπέγραψε κτλ. se rapporte au verbe ἐκτέθειται et non à πεποιημένος.

40. « Title », p. 233, et « Towards a new edition », p. 347.

41. Eusèbe, *Dem. evang.* III 6, 39 : τίς δ' ἂν γένοιτό σοι τούτων ἀξίπιστος ὁμολογία <μᾶλλον> τῆς τοῦ καθ' ἡμῶν πολεμίου γραφῆς, ἣν ἐν οἷς ἐπέγραψεν « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » ἐν τρίτῳ συγγράμματι τέθειται, ὧδέ πως ἱστορῶν κατὰ λέξιν...

42. « It can hardly be denied that in the whole of ancient Christian literature this passage from Eusebius's *Proof of the Gospel* is the only one in which it is unambiguously stated that the title (ἐπέγραψεν) of Porphyry's anti-Christian writing (τῆς τοῦ καθ' ἡμῶν πολεμίου γραφῆς) was Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » (Beatrice, « Title », p. 235). Voir « Title », p. 234, et « Towards a new edition », p. 349, où Beatrice parle de "decisive evidence". Beutler (*RE* XXII/1, col. 298) semble avoir attribué le fragment (*Dem. evang.* III 6) non pas à la *Philosophie des oracles*, mais au traité *Contre les chrétiens*. Il établirait, selon Beatrice, « Title », p. 234, un rapprochement avec Eusèbe, *Hist. ecl.* VI 19, et Augustin, *De civ. Dei* XIX 23. Mais il s'agit sans doute d'une simple erreur de Beutler. Il y a là une référence explicite à la *Philosophie des oracles*, traité que Beutler, pour sa part, distingue nettement du *Contra Christianos*.

« Ainsi donc, dans l'ouvrage intitulé *La Philosophie tirée des oracles*, cet auteur a rassemblé les oracles d'Apollon, des autres dieux et bons démons dont le choix lui a semblé particulièrement heureux pour démontrer la puissance de ceux que l'on considère comme des | dieux et pour exhorter 78 les hommes à ce qu'il lui plaît d'appeler la théosophie »⁴³.

Voir encore Eusèbe, *Praep. evang.* V 36, 5 :

« Après ces propos, passe maintenant à la *Philosophie tirée des oracles* de celui qui a composé contre nous son réquisitoire (ou pamphlet!)... »⁴⁴

Dans ces quatre passages, une citation de la *Philosophie des oracles* de Porphyre est présentée comme l'œuvre d'un adversaire du christianisme. Beatrice en conclut systématiquement que l'œuvre antichrétienne à laquelle pensait Eusèbe était la *Philosophie des oracles*⁴⁵.

Pour toute la tradition byzantine⁴⁶, la désignation officielle de Porphyre est *ὁ κατὰ Χριστιανῶν γράψας*, celui qui s'est exprimé *κατὰ Χριστιανῶν*⁴⁷, celui qui agité sa langue impure contre les chrétiens⁴⁸ ou contre la vérité⁴⁹. Il est l'ennemi de la religion chrétienne⁵⁰. La formule *ὁ κατὰ Χριστιανῶν γράψας* pourrait provenir d'Eusèbe qui mentionne | régulièrement Porphyre comme « notre contemporain 79 qui a composé son pamphlet contre nous ».

43. Eusèbe, *Praep. evang.* IV 6, 3 (trad. O. Zink) : οὗτος τοιγαροῦν ἐν οἷς ἐπέγραψεν « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » συναγωγὴν ἐποιήσατο χρησμάτων τοῦ τε Ἀπόλλωνος καὶ τῶν λοιπῶν θεῶν τε καὶ ἀγαθῶν δαιμόνων, οὓς καὶ μάλιστα ἐκλεξάμενος ἑαυτῷ ἠγήσατο ἱκανοὺς εἶναι εἰς τε ἀπόδειξιν τῆς τῶν θεολογουμένων ἀρετῆς εἰς τε προτροπὴν ἧς αὐτῷ φίλον ὀνομάζειν θεοσοφίας. Voir « Title », p. 233.

44. Eusèbe, *Praep. evang.* V 36, 5 (trad. Éd. des Places) : ἀλλὰ γὰρ μετὰ τὰ εἰρημένα μεταβάς αὐθις ἐπὶ τὴν Ἐκ λογίων φιλοσοφίαν τοῦ τὴν συσκευὴν καθ' ἡμῶν πεποιημένου. Voir « Title », p. 233.

45. Beatrice suit peut-être dans son interprétation de ce passage J.J. O'Meara, *Porphyry's Philosophy from Oracles in Augustine*, Paris 1959, p. 107, qui écrit : « Il est peut-être bon d'indiquer dès le début qu'Eusèbe décrit la *Philosophie des oracles* comme une compilation dirigée "contre nous", c'est-à-dire contre les Chrétiens » (« It may be well to state at the outset that Eusebius describes the *Philosophy from Oracles* as a compilation made "against us", that is, Christians »).

46. Georges le Moine *Chron.* 539 : καὶ Πορφύριος ὁ Τύριος ὑπάρχων πολλὰ κατὰ τῆς πίστεως ἡμῶν ἐκμανεῖς ἐλύσθησεν. χριστιανὸς γὰρ γενόμενος καὶ τυπτηθεὶς ὑπὸ τινος χριστιανοῦ ἐν Παλαιστίνῃ θυμωθεὶς μετῆλθε πάλιν εἰς τὸν ἑλλητισμὸν ὁ ταλαίπωρος καὶ κατὰ τῆς πίστεως ἐδογματίσεν. Cedrenus, vol. I, p. 441 : ἀλλὰ καὶ Πορφύριος ὁ φιλόσοφος ὁ κατὰ Χριστιανῶν γράψας. Symeon Logothetes, *Chron.* p. 71 : ἀλλὰ καὶ Πορφύριος φιλόσοφος ὁ κατὰ Χριστιανῶν γράψας καὶ Ἀφρικανὸς ὁ σοφώτατος. *Souda* E 1454 : ἐντελέχειαν λέγει ὁ Πορφύριος τὴν ψυχὴν, ὁ κατὰ Χριστιανῶν γράψας Τύριος φιλόσοφος.

47. Cf. Justinien, *Nov.* XLII 2 : ... τοῖς παρὰ Πορφυρίου κατὰ Χριστιανῶν εἰρημένοις...

48. *Souda* Π 2473 : ... Πρόκλος, ὁ δεῦτερος μετὰ Πορφύριον κατὰ Χριστιανῶν τὴν μιὰν καὶ ἐφύβριστον αὐτοῦ γλώσσαν κινήσας.

49. Théophane le Confesseur, *Chron.* p. 52 : Πορφύριος δέ, ὁ καθ' ἡμῶν λυττήσας... μετῆλθεν εἰς τὸν ἑλλητισμὸν, καὶ τότε γράψαι κατὰ τῆς ἀληθείας ὁ κῶν ἐτόλμησεν.

50. Cyrille, *Contra Iulianum*, I 38 (= F 203 Smith) : Πορφύριος μὲν οὖν, ὁ πικροὺς ἡμῶν καταχέας λόγους, καὶ τῆς Χριστιανῶν θρησκείας μονονουχὶ κατορχούμενος... ; Socrate I 9 : Ὡσπερ τοίνυν Πορφύριος ὁ τῆς θεοσεβείας ἐχθρὸς, συντάγματα παράνομα κατὰ τῆς θρησκείας συστησάμενος...

Il est évident que pour Eusèbe Porphyre était l'Ennemi déclaré des chrétiens, du fait qu'il avait dirigé contre eux un traité colossal qui suffisait à l'identifier, mais cela implique-t-il qu'il faille identifier le *Contra Christianos* au *De philosophia ex oraculis*? Lorsqu'on voit Cyrille employer des formules semblables pour introduire une citation de l'*Histoire philosophique*, on peut légitimement en douter. Une telle interprétation ne me semble donc pas s'imposer, pas plus qu'en disant « l'auteur du *Discours de la méthode* dans ses *Méditations métaphysiques* » on n'identifierait le *Discours* et les *Méditations*.

On pourrait tout aussi bien conclure qu'en introduisant un extrait du *De abstinentia* de Porphyre avec une formule semblable, Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique* I 9, 6, identifiait par là le *De abstinentia* au *Contra Christianos* :

« Mais, à notre époque aussi, l'homme même qui a fait partie de nos contemporains et s'est illustré par les invectives lancées contre nous, dans son ouvrage *Sur l'abstinence des viandes*, rappelle en propres termes, de la manière suivante, en prenant à témoin Théophraste, le souvenir de l'antique civilisation des anciens hommes »⁵¹.

Beatrice fait état de ce passage sans en tirer de conclusion claire. Alors qu'Odile Zink y voyait une allusion au *Contra Christianos*, Beatrice conteste ce point :

« Selon moi, une lecture sans préjugé de tous les passages dans lesquels Eusèbe mentionne Porphyre conduit à des résultats différents. (...) Il faut reconnaître que l'interprétation de ces deux derniers passages n'est pas évidente ni univoque : ils peuvent conduire à des attributions contradictoires »⁵².

Mais nous retrouverons plus loin, à propos de Théodoret, le problème des rapports entre le *De abstinentia* et le *Contra Christianos*.

Un schéma anti-porphyrrien récurrent

80

L'allusion aux critiques antichrétiennes de Porphyre dans ces citations n'est pas ici qu'une forme de maniérisme, elle fait partie d'un stratagème qui consiste à glaner chez les adversaires du christianisme les témoignages qui servent l'argumentation. Eusèbe fait appel explicitement à des citations du traité *Contre les chrétiens* pour établir l'ancienneté de Moïse (fr. 40) ou la célébrité profane d'Origène (fr. 39), et à d'autres écrits, comme le *De abstinentia*, la *Philosophie des Oracles* ou la *Lettre à Anébon*, pour établir d'autres points. C'est en tant qu'adversaire des chrétiens et défenseur des dieux ou des démons du paganisme que Porphyre appa-

51. Eusèbe, *Praep. evang.* I 9, 6 (trad. J. Sirinelli) : ἀλλὰ καὶ τῶν καθ' ἡμᾶς γεγονῶς αὐτὸς ἐκεῖνος ὁ ταῖς καθ' ἡμῶν λαμπρυνόμενος δυσσημίαις, ἐν οἷς ἐπέγραψεν « Περὶ τῆς τῶν ἐμψύχων ἀποχῆς » τῆς τῶν παλαιῶν ἀρχαιότητος τὴν μνήμην ὡδὲ πως αὐτολεξεί, Θεοφράστῳ μάρτυρι χρώμενος, παρατίθεται...

52. « In my opinion, from an unbiased reading of all Eusebius's passages mentioning Porphyry, different results are to be obtained. (...) It should be acknowledged that the interpretation of these two last passages is neither immediate nor univocal : they could lead to contrasting attributions » (« Title », p. 233-234).

raît dans ces citations comme un témoin incontestable. Par ces rapprochements, Eusèbe combat Porphyre avec ses propres armes.

Cette perspective est manifeste si on lit le premier passage allégué par Beatrice dans son contexte, sans s'arrêter aux premières lignes :

« En attendant, eh bien ! nous rassemblerons tous les autres renseignements sur la puissance et l'activité des prétendus bons démons que nous donne de son côté l'auteur du pamphlet dirigé contre nous, dans l'ouvrage intitulé *La Philosophie tirée des oracles* ; maintenant, en effet, comme je l'ai déjà fait souvent, c'est surtout son témoignage que j'utiliserai pour réfuter l'erreur concernant les prétendus dieux des païens, afin qu'ils rougissent d'être frappés de leurs propres traits et de leurs propres flèches. 6 C'est en effet le moyen de rendre notre démonstration sur ce sujet complète et irréfutable, puisqu'elle viendra des propres amis des dieux, et en particulier de ceux que l'on tient pour pieux et qui ont exploré dans les moindres détails le domaine qui les concerne. 7 L'auteur en question expose cela dans son ouvrage intitulé *La Philosophie tirée des oracles*, où il atteste qu'il ne dévoile pas les secrets touchant les dieux ; il prononce lui-même un serment et ordonne de tenir caché, sans l'exposer à la multitude, ce qui va être dit »⁵³.

Le rapprochement effectué par Eusèbe entre la *Philosophie des Oracles* et la 81 position foncièrement antichrétienne de Porphyre ne sert donc pas, comme le voudrait Mme Digeser⁵⁴, à souligner le caractère polémique de l'ouvrage (« *its critical tenor* »), mais plutôt à accréditer l'importance que devraient accorder les païens eux-mêmes à un témoignage qui met en cause la religion païenne.

C'est également la perspective du second passage :

« Quelle confirmation plus digne de créance peut-elle t'être donnée que celle qui est fournie par l'ouvrage de l'auteur qui s'est comporté en ennemi contre nous, confirmation qui se trouve dans le troisième livre de l'ouvrage qu'il a intitulé *Sur la philosophie tirée des oracles...* »⁵⁵

Voir encore Eusèbe, *Praep. evang.* IV 6, 2-3 :

« Alors qu'il y a chez les Grecs un nombre incalculable d'historiens et de philosophes, je choisis celui qui me semble convenir mieux que tous les autres à mon propos, celui-là même qui est l'ami des démons et qui, *étant notre contemporain, s'enorgueillit des mensonges qu'il a écrits contre nous.*

53. Eusèbe, *Praep. evang.* V 5, 5-7 (trad. O. Zink) : Τοσαῦτα ὁ Πλούταρχος ἐν οἷς ἐσπούδασεν « Περὶ τῶν ἐκλελοιπότην χρηστηρίων », πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ θνήσκειν παριστάς τοὺς δαίμονας, ὁ καὶ αὐτὸ κατὰ τὸν δέοντα καιρὸν παραθήσομαι. τέως δὲ φέρε συλλεξώμεθα ὅσα ἄλλα περὶ τῆς τῶν ἀγαθῶν, ὡς φασιν, δαιμόνων δυνάμεώς τε καὶ ἐνεργείας αὐθις ὁ τὴν καθ' ἡμῶν συσκευὴν πεποιημένος ἐν οἷς ἐπέγραψε « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » ἐκτέθειται μάλιστα γὰρ αὐτῶ καὶ νῦν ὡσπερ οὖν καὶ πολλάκις μάρτυρι χρῆσομαι καὶ ἐλέγχω τῆς περὶ οὗς ὑπολαμβάνουσιν θεοὺς πλάνης, ὡς ἂν ἐκ τῶν οἰκείων βελῶν καὶ τοξευμάτων βαλλόμενοι καταισχύνοιντο. [6] οὕτως γὰρ καὶ γένοιτ' ἂν ἡμῖν ἐξ αὐτῶν τῶν τοῖς θεοῖς προσφιλῶν καὶ δὴ καὶ εὐσεβῶν νενομισμένων ἀκριβῶς τε τὸν περὶ τῶν οἰκείων λόγον διηρευνηκότων ἀνελλιπῆς καὶ ἀπαραίτητος ἢ τῶν προκειμένων ἀπόδειξις. [7] γράφει δὲ ταῦτα ὁ δεδηλωμένος ἐν οἷς ἐπέγραψεν « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας », ἔνθα μαρτύρεται μὴ τὰ ἀπόρρητα τῶν θεῶν ἐκφαίνειν, ἐπομνύμενός τε αὐτὸς καὶ παραγγέλλων κρύπτειν καὶ μὴ εἰς πολλοὺς ἐκφέρειν τὰ λεχθισόμενα.

54. E. DePalma Digeser, art. cité, p. 135.

55. Eusèbe, *Dem. evang.* III 6, 39 : τίς δ' ἂν γένοιτό σοι τούτων ἀξίόπιστος ὁμολογία <μᾶλλον> τῆς τοῦ καθ' ἡμῶν πολείου γραφῆς, ἣν ἐν οἷς ἐπέγραψεν· « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » ἐν τρίτῳ συγγράμματι τέθειται...

En effet, c'est celui des philosophes de notre temps qui, semble-t-il, a eu *le plus de relations avec les démons et ceux qu'il appelle des dieux*, celui également qui a été leur meilleur ambassadeur et, chose beaucoup plus importante, c'est celui qui connaît le mieux leur domaine propre. 3 Ainsi donc, dans l'ouvrage intitulé *La Philosophie tirée des oracles*, cet auteur a rassemblé les oracles d'Apollon, des autres dieux et bons démons dont le choix lui a semblé particulièrement heureux pour démontrer la puissance de ceux que l'on considère comme des dieux et pour exhorter les hommes à ce qu'il lui plaît d'appeler la théosophie »⁵⁶.

Nous sommes donc en présence d'un schéma polémique que nous retrouvons ailleurs : il consiste à emprunter à Porphyre des critiques explicites ou implicites de la religion païenne, du fait qu'il est par ailleurs un apôtre du paganisme et qu'il s'est illustré comme un adversaire des chrétiens. Mais il importe peu dans ce contexte que les deux points de vue porphyriens pris en compte par les chrétiens soient présents dans un seul et même ouvrage.

Cette technique qui consiste à souligner les contradictions de l'adversaire ou à emprunter contre lui ses propres armes avait été systématiquement employée par Porphyre lui-même, ce qui peut expliquer qu'elle ait été reprise contre lui par les chrétiens. On la retrouve chez Augustin, *Cité de Dieu* XIX 22, 17 (343 F Smith) :

« C'est le Dieu que Porphyre, le plus savant des philosophes, *bien que l'ennemi le plus acharné des chrétiens*, proclame le grand Dieu, d'après précisément les oracles de ceux qu'il croit être des dieux »⁵⁷.

On observe le même phénomène dans un texte de Firmicus Maternus, également allégué par Beatrice : après avoir présenté Porphyre comme un ennemi des chrétiens, Firmicus cite un passage du début de la *Philosophie des Oracles* dénonçant la faiblesse de Sarapis qui répond aux injonctions d'un homme. Loin d'établir, comme le voudrait Beatrice⁵⁸, que pour cet auteur la *Philosophie des Oracles* était l'ouvrage antichrétien de Porphyre, ce passage n'insiste-t-il pas sur la trahison commise par « ce défenseur des cultes païens, l'ennemi de Dieu, l'adversaire de la vérité, le maître des sciences criminelles » (*defensor sacrorum, hostis dei, veritatis inimicus, sceleratarum artium magister*), qui n'hésite pas à réduire les dieux du paganisme à des démons ?

56. Eusèbe, *Praep. evang.* IV 6, 2-3 (trad. O. Zink) : *μυρίων δὲ ὄντων παρ' Ἑλλησι λογογράφων τε καὶ φιλοσόφων, πρὸ πάντων ἐπιτήδειον εἰς τὰ προκείμενα ἐγκρίνω τὸν δαιμόνων φίλον αὐτὸν ἐκεῖνον, ὃς δὴ καθ' ἡμᾶς γεγωνῶς ταῖς καθ' ἡμῶν ἐλλαμπρύνεται ψευδηγορίας. μάλιστα γὰρ φιλοσόφων οὗτος τῶν καθ' ἡμᾶς δοκεῖ καὶ δαίμοσιν καὶ οἷς φησι θεοῖς ὠμιλεῖναι ὑπὲρ τε τούτων πρεσβεῦσαι καὶ πολλῶ μάλλον τὰ περὶ αὐτῶν ἀκριβέστερον διηρευνηκέναι. [3] οὗτος τοιγαροῦν ἐν οἷς ἐπέγραψεν « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » συναγωγὴν ἐποίησατο χρησμῶν τοῦ τε Ἀπόλλωνος καὶ τῶν λοιπῶν θεῶν τε καὶ ἀγαθῶν δαιμόνων, οὓς καὶ μάλιστα ἐκλεξάμενος ἑαυτῷ ἠγήσατο ἰκανοὺς εἶναι εἰς τε ἀπόδειξιν τῆς τῶν θεολογουμένων ἀρετῆς εἰς τε προτροπὴν ἧς αὐτῷ φίλον ὀνομάζειν θεοσοφίας.*

57. Augustin, *Civ. Dei* XIX 22, 17 (fr. 343 Smith, trad. Combès) : « *Postremo ipse est Deus, quem doctissimus philosophorum, quamvis Christianorum acerrimus inimicus, etiam per eorum oracula, quos deos putat, deum magnum Porphyrius confitetur* ».

58. « Title », p. 224. Voir aussi « Platonic readings », p. 265.

« 4 (...) Les victimes et le sang répandu par l'immolation répétée du bétail n'ont pas d'autre effet que celui de nourrir la substance des démons qui sont nés des œuvres du Diable. Qu'il en soit bien ainsi, Porphyre – *ce défenseur des cultes païens, l'ennemi de Dieu, l'adversaire de la vérité*, le maître des sciences criminelles – nous en a donné des preuves manifestes. Dans l'ouvrage qu'il intitule *La philosophie des oracles*, en voulant prôner la grandeur de cette "philosophie", il a reconnu sa faiblesse. Dans les premières pages du livre (c'est-à-dire dans l'introduction même), il a déclaré: "Sérapis invoqué et introduit dans le corps d'un homme répondit en ces termes". 5 Qu'ils me disent maintenant, ces gens dévoyés, qui | l'emporte de celui qui invoque, commande et enferme ou de celui qui obéit à l'invocation et, une fois là, se laisse enfermer par le pouvoir de l'homme qui ordonne dans le corps de l'homme qui l'accueille? Nous te remercions de ton livre, Porphyre: tu nous as révélé [dévoilé?] la substance de tes dieux; grâce à toi, nous avons appris jusqu'à quel point tes dieux sont asservis aux ordres des humains. Ton Sérapis est évoqué par un homme, et il vient! Aussitôt arrivé, il se laisse enfermer sur ordre et l'obligation de parler lui est enjointe, éventuellement contre son gré! »⁵⁹

On peut reconnaître la même stratégie dans un passage de Rufin d'Aquilée, à nouveau cité par M. Beatrice⁶⁰. Du fait que Rufin évoquerait les écrits antichrétiens de Porphyre comme provenant d'un auteur ayant fait l'apologie de l'idolâtrie inspirée par les démons (*ab idolis daemonum [magister]*), M. Beatrice conclut que cet auteur aurait identifié le traité contre les chrétiens avec la *Philosophie des oracles*⁶¹.

Ce schéma consistant à mettre Porphyre en contradiction avec lui-même est récurrent chez les apologistes chrétiens. Plusieurs passages de Théodoret cités par M. Beatrice en faveur de son identification sont passibles de la même interprétation. A la suite d'une citation de la *Philosophie des oracles* (=Eusèbe, *Praep. evang.* VI 5, 1), l'apologiste conclut, selon le même schéma inspiré d'Eusèbe :

« Puisque vous ne nous croyez pas lorsque nous vous parlons de vos oracles, croyez *notre pire ennemi* qui est votre meilleur ami. Car il est notre adversaire implacable, lui qui engage la lutte ouverte contre la religion »⁶².

59. Firmicus Maternus, *De errore profan. rel.* XIII 4-5 (fr. 306 Smith, trad. R. Turcan) : « *Nihil enim operantur uictimae et cruor ex assidua pecorum caede profusus nisi ut daemonum substantia qui diaboli procreatione generantur ex isto sanguine nutriatur. Nam ita esse Porphyrius, defensor sacrorum, hostis dei, ueritatis inimicus, sceleratarum artium magister, manifestis nobis probationibus prodidit. In libris enim quos appellat περι τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας μαεστανειαν εἰς μαεστανειαν eius praedicans de infirmitate confessus est. In primis enim librorum partibus, id est in ipsis auspiciis positus, dixit: "Serapis uocatus et intra corpus hominis conlatus talia respondit". 5. Dicant nunc mihi perditii homines: qui potior est, qui uocat et imperat et includit an qui uocatur et paret et cum uenerit in suscipientis hominis corpore potestate iubentis includitur? 6. Gratias agimus, Porphyri, libris tuis: deorum tuorum nobis substantiam pro didisti. 7. Didicimus per te quatenus dii tui hominibus iubentibus seruiant. 8. Serapis tuus ab homine uocatur et uenit, et cum uenerit statim iussus includitur, et loquendi necessitas nolenti forsitan imperatur!* »

60. *Apol. contra Hieron.* II 9 (CCL 20, 91); II 13 (93); II 15 (95).

61. Voir « Title », p. 225.

62. Théodoret, *Thérapeutique* X 12 (trad. P. Canivet) : Οὐκοῦν, ὦ ἄνδρες, ἐπειδήπερ ἡμῖν περὶ τῶν ὑμετέρων χρηστηρίων λέγουσιν ἀπιστεῖτε, τῷ ἡμῖν μὲν ἐχθίστῳ, ὑμῖν δὲ προσφιλεστάτῳ πιστεῦσατε· ἄσπονδος γὰρ ἡμῶν οὗτος πολέμιος, τὴν προφανῆ κατὰ τῆς εὐσεβείας ἀναδεξάμενος μάχην.

Toujours chez Théodoret, *Thérapeutique* I 42-43, Porphyre sert à établir, grâce 84 à un passage de la *Philosophie des Oracles*, l'antiquité des Hébreux :

« Le fameux Porphyre, qui nous a fait une guerre acharnée, s'exprime ainsi dans son ouvrage *Sur la Philosophie des Oracles* (citation d'un extrait emprunté à Eusèbe : *Praep. evang.* XIV 10, 4-5 = 324 F Smith). Si le pire de tous nos ennemis reproche aux Grecs d'avoir été les esclaves de l'erreur... »⁶³

Je ne puis voir qu'un complet contresens dans la conclusion que Beatrice tire de ces trois passages :

« La conclusion inévitable qu'il faut tirer est qu'aux yeux de Théodoret, d'après la documentation dont il disposait, le traité antichrétien de Porphyre s'intitulait *La Philosophie des oracles* »⁶⁴.

Le traité "Contre les chrétiens" chez Théodoret

Selon P.F. Beatrice, Théodoret ne ferait jamais référence au traité antichrétien de Porphyre sans citer la *Philosophie des oracles*.

« Chaque fois que Théodoret rappelle l'activité littéraire de Porphyre contre les chrétiens, il y fait référence en citant non pas un hypothétique traité *Contre les chrétiens*, mais plutôt la *Philosophie des oracles*, ce qui n'est pas fortuit »⁶⁵.

Cette affirmation surprenante fait suite à un passage où M. Beatrice fournit trois références où Théodoret fait pourtant directement allusion au traité *Contre les chrétiens* sans mentionner la *Philosophie des Oracles*. Il s'agirait de II 43-44 ; VII 36 et XII 96.

Ainsi Théodoret, *Thérapeutique* II 43-44, se borne à citer le fragment 40 du recueil de von Harnack :

« Ne savez-vous pas que Moïse, le législateur des Juifs, est plus ancien que tous vos poètes, historiens et philosophes ? Et si vous doutez encore, si vous nous soupçonnez d'inventer ce que j'avance, eh bien ! à Porphyre de vous apporter le témoignage qui vous | impressionnera, lui qui, à l'avant-garde 85 de l'impiété, a déchainé sa langue effrénée contre le Dieu de l'Univers. Écoutez donc ce qu'il dit dans l'ouvrage qu'il composa contre nous »⁶⁶.

63. Théodoret, *Thérapeutique* I 42-43 (trad. P. Canivet) : Καὶ γὰρ Πορφύριος ἐκεῖνος, ὁ τὸν πρὸς ἡμᾶς ἐκθύμως ἀναδέξάμενος πόλεμον, ἐν τοῖς « Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας » οὕτως ἔφη· [...] [43] Εἰ δὲ καὶ ὁ πάντων ἡμῖν ἔχθιστος κατηγορεῖ μὲν Ἑλλήνων ὡς πλάνη δεδουλευκότων...

64. « The inevitable conclusion to be drawn is that, in Theodoret's eyes, on the basis of the documentation he had at disposal, Porphyry's anti-Christian work was entitled *The Philosophy from Oracles* » (« Title », p. 228).

65. « Each time Theodoret recalls Porphyry's literary activity against the Christians, he refers to it by quoting not from an alleged treatise *Against the Christians*, but rather from *The Philosophy from Oracles*, which is no coincidence ! » (« Title », p. 227).

66. Théodoret, *Thérapeutique* II 43-44 (trad. P. Canivet) : ἢ ἀγνοεῖτε, ὅτι Μωϋσῆς τῶν Ἰουδαίων ὁ νομοθέτης πάντων ἐστὶ τῶν ὑμετέρων ποιητῶν καὶ ξυγγραφέων καὶ φιλοσόφων πρεσβύτατος ; Εἰ δ' ἔτι καὶ νῦν ἐνδοιάζετε καὶ πλάττειν ἡμᾶς τόνδε τὸν λόγον ὑπολαμβάνετε, Πορφύριος γοῦν ὑμῖν μάρτυς ἀξιόχρεως ἔστω, ὃς τῆς ἀσεβείας γενόμενος πρόμαχος κατὰ τοῦ Θεοῦ τῶν ὄλων τὴν ἀκόλαστον ἐκίνησε γλώτταν. Ἀκούσατε οὖν αὐτοῦ ταῦτα λέγοντος, ἐν οἷς καθ' ἡμῶν ξυγγέγραφεν... (suit une citation du fragment 40 Harnack, repris d'Eusèbe, *Praep. evang.* I 9, 20 sqq.)

De même Théodoret, *Thérapeutique* XII 96-97, introduit une citation du fragment 80 du recueil de von Harnack sans faire référence à nul autre traité :

« J'ai montré comment, une fois repoussée l'erreur des faux dieux, la doctrine de notre Sauveur est proclamée. C'est précisément ce que dit même Porphyre dans ces lignes dirigées contre nous... »

Après avoir cité le fragment, Théodoret conclut : « Voilà ce qu'a déclaré Porphyre, notre pire ennemi⁶⁷ ».

En ce qui concerne *Thérapeutique* VII 36, où les critiques de Porphyre contre les chrétiens sont opposées à sa propre critique des sacrifices païens, le passage n'introduit pas une citation du traité antichrétien, comme le suppose M. Beatrice⁶⁸, mais bien du *De abstinentia*. Ce serait mal comprendre Théodoret que de supposer qu'ici encore le *De abstinentia* serait l'ouvrage même dans lequel Porphyre s'en prenait aux chrétiens.

« (...) Porphyre, qui les (*scil.* les Prophètes) avait lus avec attention (il y passait beaucoup de temps alors qu'il mûrissait son ouvrage contre nous), démontre, lui aussi, que le fait de sacrifier est tout autre chose que de la vraie piété⁶⁹. Agissant à peu près comme les singes, il lui arrive la même chose : en effet, de même que les singes imitent ce que font les hommes, sans prendre toutefois la nature humaine à la place de la leur, mais tout en restant | singes, de même Porphyre qui a volé les divins oracles et qui en a introduit la pensée dans ses propres écrits, n'a pas voulu changer ses idées pour la vérité, mais il est resté singe, ou plutôt un geai paré des plumes d'autrui ! »⁷⁰

Ces passages contredisent donc ouvertement l'affirmation de Beatrice selon laquelle Théodoret se référerait toujours à la *Philosophie des oracles* lorsqu'il évoque

67. Théodoret, *Thérapeutique* XII 96-97 (trad. P. Canivet) : ... και ἐπέδειξα (...) τῶν μὲν ψευδονύμων θεῶν τὸν πλάνον ἐληλαμένον, τοῦ δὲ ἡμετέρου Σωτῆρος τὰ δόγματα κηρυττόμενα. Τοῦτο γὰρ δὴ καὶ ὁ Πορφύριος, ἐν οἷς καθ' ἡμῶν ξυνέγραψεν, εἴρηκεν. [...] [97] Ταῦτα ὁ πάντων ἡμῶν ἐχθιστος Πορφύριος εἴρηκε. Comp. Euseb., *Praep. evang.* V 1, 9 sq. : περι δὲ τοῦ μηκέτι δύνασθαι τι κατισχύειν τοῖς φαύλους δαίμονας μετὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν εἰς ἀνθρώπους πάροδον καὶ αὐτὸς ὁ καθ' ἡμᾶς τῶν δαιμόνων προήγορος ἐν τῇ καθ' ἡμῶν συσκευῇ τοῦτόν που λέγων μαρτυρεῖ τὸν τρόπον...

68. « Title », p. 227.

69. Mme Digeser, art. cité, p. 138, comprend : « Porphyry... represented the foreignness of our piety, and he himself gave an account of sacrificing... ». Établissant, sur la base de cette traduction étonnante, un rapprochement avec « l'étrangeté » de la religion chrétienne évoquée dans le fragment 1 Harnack, elle en conclut que ce développement d'Eusèbe doit être rattaché à la *Philosophie des Oracles*, où étaient traités deux thèmes importants : les sacrifices et les oracles. Mais c'est en vérité un passage du *De abstinentia* que s'apprête à citer Théodoret (à la suite d'Eusèbe) et les oracles dont il sera bientôt question ne sont pas les oracles païens, mais les saintes Écritures.

70. Théodoret, *Thérapeutique* VII 36 (trad. P. Canivet) : Τοῦτοις ἀκριβῶς ἐντυχῶν ὁ Πορφύριος – μάλα γὰρ αὐτοῖς ἐνδιέτριψε, τὴν καθ' ἡμῶν τυρεύων γραφὴν –, καὶ ἀλλότριον εὐσεβείας καὶ αὐτὸς ἀποφαίνει τὸ θῦναι, παραπλήσιόν τι τοῖς πίθηκοις καὶ δρῶν καὶ πάσχω. Καθάπερ γὰρ ἐκεῖνοι μιμοῦνται μὲν τὰ τῶν ἀνθρώπων ἐπιτηδεύματα, εἰς δὲ γε τὴν τῶν ἀνθρώπων οὐ μεταβάλλονται φύσιν, ἀλλὰ μένουσι πίθηκοι, οὕτως ὥς τὰ θεῖα λόγια κειλοφῶς καὶ ἐνίων τὴν διάνοιαν τοῖς ξυγγράμμασιν ἐντεθεικῶς τοῖς οἰκείοις, μεταμαθεῖν οὐκ ἠθέλησε τὴν ἀλήθειαν, ἀλλὰ μεμένηκε πίθηκος, μᾶλλον δὲ κολοῖός, ἀλλοτρίοις πτῖλοις καλλυνόμενος. Contrairement à ce que semble penser Mme Digeser (art. cité, p. 138 : « Having stolen the divine oracles..., he put them into books for his kinsmen »), les « divins oracles » dans ce passage ne sont pas les oracles païens, mais les Saintes Écritures. Canivet a certainement raison de construire τοῖς οἰκείοις avec τοῖς ξυγγράμμασιν.

la critique porphyrienne du christianisme. Parfois, il ne semble penser qu'à un traité explicitement dirigé contre les chrétiens, parfois il le met en rapport avec la *Philosophie des oracles* et, dans un cas au moins, il pense au *De abstinentia*.

Je pense donc que dans les passages où Théodoret établit un lien entre la critique du christianisme et la *Philosophie des oracles*, il le fait pour valoriser d'un point de vue polémique le témoignage fourni par cet ouvrage et non pour identifier le traité *Contre les chrétiens* et la *Philosophie des oracles*.

Extension des fragments du “*Contra christianos*”

L'étape suivante dans la construction de Beatrice est une tentative pour étendre la masse des fragments de la *Philosophie des oracles*, qui serait donc l'ouvrage véritable parfois désigné comme le traité que Porphyre avait écrit contre les chrétiens. A la cinquantaine de fragments déjà connus de la *Philosophie des oracles* et aux fragments nominaux de l'ouvrage qu'on appelait *Contre les chrétiens*, il faudrait ajouter les fragments de plusieurs autres traités de Porphyre.

Je ne m'attarderai pas sur les fragments de la *Chronique*. Il s'agit de listes de souverains de l'époque hellénistique qui ont été reprises par Eusèbe dans sa propre *Chronique*. Ces passages ne sont conservés que dans la version arménienne. Le rattachement proposé par Beatrice à la *Philosophie des oracles* s'appuie sur les conclusions de Brian Croke⁷¹ qui a remis en cause l'existence d'une *Chronique* de Porphyre. La seule attestation du titre de la *Chronique* de Porphyre reposerait sur un contresens et le seul passage arabe en faisant mention concernerait l'*Histoire philosophique* de cet auteur⁷². Quant aux fragments conservés par Eusèbe, ils pourraient être rapportés à la critique porphyrienne du livre de Daniel, telle qu'elle

71. B. Croke, « Porphyry's Anti-Christian Chronology », *JThSt* 34, 1983, p. 168-185, repris dans *Christian Chronicles and Byzantine History, 5th-7th Centuries*, coll. « Collected Studies Series » CS386, Aldershot 1992, n° II.

72. Le passage est tiré du *Fihrist* d'Ibn al-Nadim (I, p. 245, 13-14 Flügel), un bio-bibliographe arabe du IX^e s. de notre ère, et concerne Thalès. Voir 194b T Smith : « ...Porphyry of Tyre asserted in his book, the Chronicle, which was in Syriac, that the first of the seven philosophers was Thales... » Smith semble citer la traduction anglaise de B. Dodge (1970), mais selon T. D. Barnes, « Scholarship or propaganda? Porphyry *Against the Christian* and its historical setting », *BICS* 39, 1994, p. 53-65 (p. 56), Dodge a écrit « in his book *History* » et non « in his book, the Chronicle » ! Barnes a obtenu pour sa part une nouvelle traduction faite par un arabisant qui a traduit ces mots par « in his book *The History*... » Dans un passage voisin (I, p. 253, 18-19 Flügel = 194a T Smith), al-Nadim déclare avoir lu l'*Histoire philosophique* de Porphyre, ou du moins son quatrième livre, dans une version syriaque. Un auteur arabe cite l'*Histoire philosophique* à propos de Thalès. Croke en a conclu que c'est à cet ouvrage que pensait al-Nadim. Il est suivi notamment par Barnes (art. cité, p. 55). En guise de confirmation, voir Jean Malalas, *Chronogr.* II 56 (199 T Smith) : τὸν δὲ Πλούταρχον τὸν Χερωνήσιον Πορφύριος ἐν τῇ φιλοσόφῳ αὐτοῦ χρονογραφίᾳ ἐδόξασε. Cette démonstration supprime donc la seule attestation du titre. A vrai dire, Smith a rattaché ce passage d'al-Nadim à l'*Histoire philosophique*, mais il a maintenu parmi les œuvres de Porphyre un ouvrage qu'il intitule *Chronica*

était développée dans le livre XII et/ou XIII du *Contra Christianos*. D'autres passages se rapporteraient à l'*Histoire philosophique*. Les listes des souverains hellénistiques auraient donc été empruntées par Eusèbe non pas à une *Chronique*, mais au traité *Contre les chrétiens*, où elles servaient à une critique de l'authenticité du livre de Daniel. Cette explication est plausible, mais il reste un certain nombre de témoignages qui mériteraient d'être pris en compte, notamment le fait qu'Eusèbe⁷³ attribue à Porphyre des informations chronographiques s'étendant de la Chute de Troie au règne de Claude II le Gothique en 270 après J.-C., ce qui dépasse largement la perspective d'une critique du livre de Daniel. D'autre part, les listes des souverains hellénistiques ne semblent nulle part mettre en relief les noms, les dates ou les faits qui pourraient concerner la datation de Daniel. Enfin, 88 il existe un passage d'Eunape de Sardes (*Vies des sophistes* III 1, 1), jamais pris en compte et, il est vrai, parfois corrigé, dans lequel Eunape prétend que Porphyre « a conjecturé » les temps jusqu'au règne de Claude et des empereurs qui ont suivi. Je préfère donc réserver mon jugement sur ce problème qui n'a qu'une incidence secondaire sur l'interprétation du traité *Contre les chrétiens*.

Le traité “Sur les statues” et le “De philosophia ex oraculis”

P.F. Beatrice a procédé à une nouvelle identification dans un autre article, intitulé « La croix et les idoles d'après l'Apologie d'Athanase *Contre les Païens* »⁷⁴.

Après avoir suggéré une connaissance par Athanase des fr. 1 et 3 du Περὶ ἀγαλμάτων de Porphyre, Beatrice écrit : « Mais il est permis de douter que cette œuvre ait jamais existé sous ce titre, puisque Eusèbe déclare avoir extrait ces fragments sur les statues des dieux d'une œuvre porphyrienne intitulée *Philosophie des oracles* »⁷⁵. En note, il renvoie à Eusèbe, *Praep. evang.* III 13, 3 et III 14, 4.

La même affirmation est renouvelée dans l'article sur les *libri Platoniorum*. Après avoir rattaché les développements sur l'idolâtrie égyptienne non pas au *De abstinentia*, dont une traduction latine n'est pas attestée, mais au Περὶ ἀγαλμάτων de Porphyre (p. 253), Beatrice écrit : « Cependant, Eusèbe de Césarée qui, dans le livre III de sa *Préparation évangélique*, inclut les fragments porphyriens en question,

en s'appuyant sur une citation d'Abul al-Faraj Bar Hebraeus : « Porphyry the chronicler says that Homer the poet and Hesiod both lived at this time » (255 T).

73. Dans la préface arménienne de la *Chronique* d'Eusèbe, p. 125 Karst : « Römerkönige, welche von Romilos, welche von Augustos und bis auf uns. Der Römer Hypaten von Julios Kaisr bis auf uns ». *FGvHist* 260 T 2. « Die Römer Zeiten. – Nachdem zusammengetragen ist das sämtliche Erörterte aus den Denkmälern, die hier der Reihe nach verzeichnet sind : – aus dem Polyhistor Alexandros ; (...) – aus Porphyrios, unserem zeitgenössischen Philosophen, von der Einahme Iliens bis zur Regierung des Klaudios... »

74. « Athanase », p. 159-177.

75. « Athanase », p. 175.

dit qu'il les a empruntés à un ouvrage intitulé *Philosophie des oracles* »⁷⁶. La note 60 donne à nouveau comme référence III 13, 3 et III 14, 4.

« Tout ceci a échappé à l'attention de Bidez. Il a trouvé le titre *Περὶ ἀγαλμάτων* chez Stobée, (...), sans prendre en compte l'information précise fournie par Eusèbe. Pourtant, l'intention de Stobée était probablement d'indiquer le contenu de l'ouvrage de Porphyre ou d'une de ses sections »⁷⁷.

Même argumentation dans l'article sur Arnobe :

« Toutefois ces fragments, contrairement à ce que croyait l'éditeur Bidez, n'appartiennent pas à 89 une œuvre intitulée *Περὶ ἀγαλμάτων*, mais, exactement comme l'affirme Eusèbe de Césarée, ils sont extraits d'une œuvre qui a pour titre *Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας*. Ce serait donc celle-ci l'œuvre de Porphyre contenant les oracles qui accusent les chrétiens d'impiété et qui forme l'objet de la réfutation d'Arnobe »⁷⁸.

En vérité, en III 13, 3, Eusèbe ne fournit aucune référence précise et en III 14, 4, la référence concerne d'autres extraits concernant les oracles et non pas les statues.

Dans le livre III, Eusèbe cite au moins quatre ouvrages de Porphyre :

– *Lettre à l'Égyptien Anébon* (12 Sodano ; cf. Jambl., *De myst.* VIII 4) = III 4, 1-2 ;

– *De abstinentia* IV 9 = III 4, 6-12 et 13-14 ;

– Un traité non identifié (*Περὶ ἀγαλμάτων*) dont il cite plusieurs extraits. III 6, 7⁷⁹ ;

– *Philosophie des oracles* = III 14, 4 et *sqq.* « Porphyre l'écrit également dans son traité intitulé *De la philosophie tirée des oracles*, où il cite les oracles rédigés à peu près ainsi... »

Contrairement à son habitude, Eusèbe ne donne pas de référence précise pour les extraits du *Περὶ ἀγαλμάτων*, qu'il interrompt d'ailleurs par des extraits empruntés à d'autres auteurs. Même en III 13, 3, où Eusèbe rattache les citations qu'il fait à son désir de faire connaître « les secrets de la théologie tant hellénique qu'égyptienne », on a peine à deviner un titre précis, mais en III 11, 45, on voit qu'en cet endroit on passait d'un chapitre sur la théologie grecque à un autre chapitre sur la théologie égyptienne : « Voilà pour le symbolisme grec ; celui des Égyptiens, maintenant, voici comme il le présente... », *Καὶ τὰ μὲν Ἑλληνικὰ*

76. « However, Eusebius of Caesarea who, in Book III of the *Praeparatio evangelica*, includes the Porphyrian fragments in question, says that he has drawn them from a work entitled *Philosophy from the Oracles* » (« Platonic readings », p. 254).

77. « All this escaped Bidez' attention. He has found the title *Περὶ ἀγαλμάτων* in Stobaeus, (...), without taking into account Eusebius' precise information. Yet, Stobaeus' intention was probably to indicate the contents of Porphyry's work or of one of its sections » (« Platonic readings », p. 254, n. 60 [p. 273]).

78. « Arnobe », p. 114. En fait, les deux oracles évoqués par Arnobe ne sont pas rattachés à Porphyre. C'est par le biais du mot *bebèlos* que ce rapprochement gratuit a été opéré.

| τοιαῦτα· τὰ δὲ τῶν Αἰγυπτίων πάλιν τοιαῦτά φησιν ἔχειν σύμβολα (trad. Éd. des 90 Places).

Malgré les références répétées dans ces trois articles, je crois donc que l'argumentation de M. Beatrice repose ici sur des bases fort contestables. En III 13, 3, on n'a aucune référence précise, sinon à un écrit consacré par Porphyre à la théologie grecque et égyptienne, et en tout cas aucune allusion à la *Philosophie des Oracles*. En III 14, 4, la référence à la *Philosophie des Oracles* est réelle, mais elle concerne l'extrait qui suit et n'est donc pas mise en rapport avec le traité utilisé dans les chapitres précédents. On aborde une nouvelle section (III 14, 1) où Eusèbe va montrer comment les *oracles* dénoncent la supercherie de la religion païenne. Dans tout ce début du livre III, les citations qu'Eusèbe emprunte à Porphyre ne sont d'ailleurs pas dirigées contre les chrétiens et, avant la référence explicite à la *Philosophie des oracles*, on ne parlait aucunement de ce sujet. Il faut donc conserver aux fragments traditionnellement attribués au Περὶ ἀγαλμάτων leur autonomie. Quant au titre Περὶ ἀγαλμάτων, il n'est pas attesté par Eusèbe, mais il n'est pas gratuit, puisqu'on retrouve sous ce titre chez Stobée I 25, 2, le passage cité par Eusèbe en III 9, 3⁸⁰. Voir aussi I 1, 25.

Identification des “Platonicorum libri”

Un autre ensemble important de fragments d'une future édition de la *Philosophie des oracles* serait, selon M. Beatrice, tous les passages porphyriens connus par Augustin.

« Tout le matériel et les citations qu'Augustin a tirés de Porphyre, depuis son *De consensu evangelistarum*, provenaient du seul ouvrage de Porphyre dont il connaissait le titre grec original ἐκ λογίων φιλοσοφίας »⁸¹.

79. « Entends donc leur physiologie à eux aussi, avec quelle gloriole Porphyre la porte aux nues » (trad. des Places) (ἄκουε δ' οὖν καὶ τῆς τούτων φυσιολογίας, μεθ' οἷας ἐξενήγκεται τῷ Πορφυρίῳ ἀλαζονείας) : fr. 1 = III 7, 1 ; (=Prooemium) ; fr. 2 = III 7, 2-4 ; fr. 3 = III 9, 1-5 ; fr. 4 = III 11, 1 ; fr. 5 = III 11, 5 ; fr. 6 = III 11, 7 ; fr. 7 = III 11, 9-16 ; fr. 8 = III 11, 22-44 ; fr. 10 = III 11, 45 – 13, 2 (Conclusion en III 13, 3 : Ταῦτά μοι ἐκ τῆς τοῦ προειρημένου ἀνδρὸς γραφῆς ἐπιτετιμήσθω, ὡς ἂν μηδὲν ἡμᾶς λάθοι τῶν ἀπορρήτων τῆς Ἑλληνικῆς ὁμοῦ καὶ Αἰγυπτιακῆς θεολογίας) « Voilà ce que j'ai extrait de l'écrit de l'auteur précité pour que rien ne nous échappât des secrets de la théologie grecque ni de l'égyptienne ; envers elles nous nous confessons apostats et transfuges, nous qui les avons rejetées par un jugement et un raisonnement sensés. Car je ne m'extasierai pas devant la vantardise de cette déclaration : “Je parlerai pour les ayant-droit ; fermez vos portes, profanes” (*Orph. fr.* 247, 1 Kern). » En tout cela, rien n'est attribué à la *Philosophie des oracles*.

80. Wolff, *op. cit.*, p. 32, s'est demandé si le titre véritable n'aurait pas été Περὶ τῆς ἐξ ἀγαλμάτων φυσιολογίας.

81. « All the material and quotations Augustine took from Porphyry, starting from his *De consensu evangelistarum*, came from Porphyry's only work which he knew with its own original Greek title ἐκ λογίων φιλοσοφίας » (« Title », p. 225).

La thèse est développée dans le long article publié en 1989⁸², qui reprend une problématique qui agite les études augustiniennes depuis longtemps.

Sans reprendre sur nouveaux frais l'argumentation de J.J. O'Meara, M. Beatrice intègre dans son projet de reconstitution de la *Philosophie des oracles* les extraits du *De regressu animae* utilisés par Augustin dans le livre X | de la *Cité de Dieu*⁸³. On ne saurait pourtant tenir pour démontrée cette thèse qui a suscité lors de sa parution les critiques des meilleurs spécialistes de Porphyre et d'Augustin⁸⁴. Les analyses de J.J. O'Meara ont montré à juste titre qu'il ne fallait pas réduire la *Philosophie des oracles* à une apologie de la magie et que Porphyre pouvait opposer le culte spirituel rendu au Dieu suprême ou aux dieux célestes et le culte des démons (*Cité de Dieu*, XIX 23, 4 = 346 F Smith). Mais à lire l'ensemble des fragments qui traitent de la piété et du culte des dieux, de la confection des statues cultuelles, de la hiérarchie des êtres surnaturels à déduire des sacrifices, de l'explication des oracles erronés, du lien entre l'astrologie et la mantique, de la contrainte exercée par les dieux dans les consultations divinatoires, etc., on a peine à déceler la moindre critique ou la moindre réserve à l'égard des représentations les plus populaires de la religion. Or, dans le *De regressu animae*, Porphyre, tout en concédant que le commun des mortels pouvait trouver une purification de l'âme inférieure dans les télètes de la théurgie, ne voyait que dans la contemplation philosophique la possibilité de purifier l'âme intellectuelle et de retourner au Père. Si l'on ne se laisse pas abuser par les constructions apologétiques d'Augustin qui associe dans un même passage des positions philosophiques soutenues par Porphyre en divers de ses traités, on ne peut que constater entre les deux traités une profonde différence de point de vue. Même la comparaison proposée par O'Meara entre le développement de « la fin du premier livre » du *De regressu animae* (*Cité de Dieu* X 32 = 302 F Smith) sur la voie universelle de libération de l'âme inaccessible à la philosophie la plus vraie, tout autant qu'aux sagesses indienne ou chaldéenne, avec un développement de la *Philosophie des oracles* (*Praep. evang.* IX 10, 1-2 ; IX 10, 3-5/XIV 10, 5 = 323-324 Smith) sur les voies vers les Bienheureux méconnues par les Hellènes, mais découvertes par les Égyptiens, les Phéniciens, les Assyriens, les Lydiens et les Hébreux, néglige une différence manifeste dans la position adoptée par Porphyre à l'égard de cet ensemble de peuples, par ailleurs différents dans les deux documents.

82. « Platonic readings », p. 248-281.

83. « Platonic readings », p. 255 : « In this way it is possible to see the substantial correctness of O'Meara's hypothesis, according to which the *libri de regressu animae*, | from which Augustine says he very often drew quotations, should be identified with the *Philosophy from Oracles* or a part of it, and, therefore, they would not be an independent work with this title ». C'est cependant à tort que le même auteur, à propos de l'identification des *libri Platoniorum*, prête à O'Meara l'idée qu'Augustin n'aurait lu de Porphyre que la *Philosophie des oracles* (p. 249). En vérité, O'Meara n'étend pas son hypothèse à un traité comme la *Lettre à Anébon*, également citée par Augustin.

Une autre différence importante entre les deux traités réside dans l'utilisation des *Oracles Chaldaïques*. Augustin tire de la mention des Chaldéens dans un passage du *De regressu* un aveu de Porphyre : « il n'a pu cacher qu'il a emprunté aux Chaldéens ces oracles divins qu'il cite à tout instant » (X 32, 1 = 302 a F Smith). En revanche, la présence de tels oracles dans la *Philosophie des oracles* a été soutenue sans avoir été démontrée. Nous y reviendrons plus loin à propos d'un autre essai d'identification.

Enfin le genre littéraire des deux traités semble fort différent. La totalité des fragments de la *Philosophie des oracles* se présente comme l'introduction, la citation et le commentaire d'un très grand nombre d'oracles, alors que le *De regressu* donne plutôt l'impression de développements théoriques continus.

Par conséquent, en s'appuyant sur la thèse d'O'Meara, la propre thèse de M. Beatrice sur les *libri Platoniorum* s'édifie sur des fondements fragiles.

Autres textes platoniciens ou plotiniens

Mais la *Philosophie des oracles* comprenait selon lui encore bien d'autres choses. Après avoir compilé (p. 251) une dizaine d'emprunts d'Augustin à Plotin, Beatrice affirme sans donner d'explication :

« Les citations de Plotin, qui sont certes nombreuses et importantes, semblent toutes avoir été transmises par d'autres ouvrages, plus précisément les *libri platoniorum* dans lesquels elles étaient incorporées comme des fragments précieux de la sagesse grecque en accord substantiel avec la foi chrétienne ».⁸⁵

P.F. Beatrice laisse entendre que ces ouvrages intermédiaires soulignaient déjà les rapprochements de la philosophie néoplatonicienne avec le christianisme, hypothèse étonnante, dans la mesure où tous ces livres seront ensuite réduits à la *Philosophie des Oracles*, considérée comme un écrit antichrétien !

P.F. Beatrice appuie son identification sur une caractérisation originale du traité *Sur la philosophie des oracles* :

« L'information (*Cité de Dieu* XIX 23: *conscribit rerum ad philosophiam pertinentium velut divina responsa...*) est importante, dans la mesure où elle nous permet de comprendre que dans cet ouvrage Porphyre | traitait de *sujets philosophiques en les mélangeant avec des textes oraculaires* ».⁸⁶ 93

84. P. Hadot, « Citations de Porphyre chez Augustin. (A propos d'un ouvrage récent) », *REA* 6, 1960, p. 205-244, suivi d'une réponse de J.J. O'Meara, p. 245-247 ; G. Madec, « Chronique Porphyrienne », *REAug* 15, 1969, p. 175 ; H. Dörrie, *Gnomon* 1960, p. 320-326.

85. « The Plotinian citations, surely numerous and important, all seem to be conveyed through other works, precisely the *libri platoniorum*, in which they were set like precious fragments of the Greek wisdom in substantial agreement with the Christian faith » (« Platonic readings », p. 252).

86. « The information ([*Civ. Dei* XIX 23:] *conscribit rerum ad philosophiam pertinentium velut divina responsa...*) is important, since it allows us to understand that in this work Porphyry dealt with philosophical subjects, mixing them with oracular texts » (« Platonic readings », p. 254).

Beatrice tire donc du fait que la *Philosophie des oracles* contenait des développements philosophiques obtenus grâce à l'interprétation de certains oracles la conclusion que ce traité contenait d'une part des oracles et d'autre part des développements philosophiques ! Il en conclut (p. 255) que tous les passages de Porphyre qui concernent les oracles sont nécessairement tirés de cet ouvrage et que n'importe quel développement philosophique, par exemple des extraits de Platon ou de Plotin, peut avoir été connu par Augustin grâce à ce même traité !

« La richesse des matériaux philosophiques dans cet ouvrage permet de penser de façon vraisemblable que grâce à lui Augustin entra en contact avec de larges fragments de traités philosophiques grecs, notamment ceux de Platon – en plus de ce qu'il connaissait par le biais d'autres traductions latines – et de Plotin »⁸⁷.

Cette caractérisation de la *Philosophie des oracles* est pour le moins expéditive et ne résiste pas à la lecture de la cinquantaine de fragments authentiques de l'ouvrage. Dans tous les cas, il s'agit bien d'oracles commentés, dont on tire des doctrines philosophiques et non d'un assortiment d'oracles *et* de développements philosophiques. Dans aucun des fragments on ne rencontre des développements philosophiques indépendants des oracles. Dans aucun de ces passages on ne retrouve la moindre citation d'auteurs comme Platon ou Plotin⁸⁸.

Quant au rattachement systématique des oracles à ce traité, il est également imprudent. Porphyre cite deux oracles d'Apollon dans la *Vie de Plotin* (chap. 22), plusieurs dans le *De abstinentia* (II 9, 15, 16, 17, 29, 59) ou dans ses scholies sur l'*Iliade* XIII 1, et il avait par ailleurs consacré un commentaire aux oracles chaldaiques qu'il serait imprudent d'identifier à la *Philosophie des oracles*, ne serait-ce que parce que ces derniers s'intéressent à des oracles de toute provenance (sanctuaires officiels ou consultations privées) et qu'on a même soutenu, ainsi que nous le verrons | plus loin, qu'il ne s'y trouvait pas d'oracles chaldaiques. Beatrice rattache 94 à cet ouvrage : le *De regressu animae*, à la suite d'O'Meara, le Περὶ ἀγαλμάτων et la *Lettre à Anébon* (*Cité de Dieu* X 11). Mais Porphyre y aurait également cité Platon, Plotin et la version grecque de l'*Asclépius*⁸⁹.

87. « The wealth of philosophical materials in this work makes it plausible to think that through it Augustine came in contact with wide fragments of Greek philosophical works, especially by Plato – apart from what he already knew from other Latin translation – and Plotinus » (« Platonic readings », p. 255).

88. Relevons toutefois une allusion inattendue aux vues d'un certain Pythagore de Rhodes (*RE* 11) sur des questions fort proches des thèmes abordés par les oracles cités.

Le reste de l'article essaie de montrer que cet ouvrage, identifiable par ailleurs au traité *Contre les chrétiens*, a pu servir paradoxalement à la conversion d'Augustin. Comme le disait Pierre Hador⁹⁰ : « Même après les apports | et découvertes de M. O'Meara, il est difficile de concevoir psychologiquement comment ce catalogue d'oracles et de recettes sacrificielles a pu incendier à ce point l'âme d'Augustin ! »

En conclusion, il faut considérer qu'aucun argument sérieux ne justifie les identifications envisagées.

Autres identifications erronées

D'autres identifications proposées par M. Beatrice reposent sur le témoignage de la *Thérapeutique des maladies helléniques* de Théodoret de Cyr. Il arrive en effet à Théodoret de citer des passages de Porphyre déjà utilisés par Eusèbe de Césarée en les attribuant à d'autres traités du même auteur. Il y a ici à nouveau un problème méthodologique délicat. M. Beatrice n'ignore pas que ces divergences entre Eusèbe et Théodoret ont été généralement tenues pour de simples bévues de Théodoret. Il croit cependant que le crédit de Théodoret est plus grand qu'on le croit et que dans ces passages l'apologète a voulu corriger les références erronées d'Eusèbe. Beatrice parle, à ce propos, d'« attributions étonnantes, plutôt étranges et inexplicables à première vue » (« *Amazing attributions, rather strange and inexplicable at first sight* »). Il conclut :

« Apparemment, Théodoret entendait insister délibérément sur l'identité de l'unique ouvrage qu'il citait de Porphyre, afin de critiquer les auteurs qui, comme Eusèbe, avaient signalé l'existence de contradictions profondes, en ce qui concerne les sacrifices animaux, entre la *Philosophie tirée des oracles* et le traité *Sur l'abstinence* »⁹¹.

A propos d'une identification possible de ces deux ouvrages, il continue : 95

« Pour conclure, Théodoret n'a probablement commis aucune erreur involontaire par hâte ou manque d'exactitude ; il voulait plutôt affirmer que ces passages qui avaient été attribués par Eusèbe à l'essai *Sur l'abstinence* appartenaient à la *Philosophie tirée des oracles*. Pour ma part, je suis enclin à penser que Théodoret mérite davantage de crédit qu'on ne lui en reconnaît habituellement »⁹².

89. « Platonic readings », p. 256. À souligner les formules initiales vagues et prudentes : *somehow, in some way...* « With all the due caution in such intricate questions, it seems to us that it is not excessively imprudent to affirm that... » (p. 257). Et quelques lignes plus bas : « *We can therefore conclude that Porphyry was the real "mediator" or "conveyor" of Neoplatonic philosophy from Plotinus to Augustine...* » « Yet, if it is true, *as we believe to have proved* » (p. 262).

90. Art. cité (n. 84), p. 240-241.

91. « Apparently, Theodoret on purpose wished to stress the identity of the only work of Porphyry's he was quoting from, in order to criticize those writers who, like Eusebius, had pointed out the existence of profound contradictions, with regard to animal sacrifices, between *The Philosophy from Oracles* and the treatise *On Abstinence* » (« Title », p. 228).

92. « In conclusion, Theodoret probably did not commit any involuntary mistake due to haste or inaccuracy ; he rather wanted to assert that those passages that had been attributed by Eusebius

Une telle interprétation est fort problématique. Ainsi donc Théodoret et lui seul aurait su qu'un passage du *De abstinentia*, par ailleurs conservé en tradition directe, et, par voie de conséquence, l'ensemble de ce traité, demandait à être identifié à la *Philosophie des oracles* et devrait donc être considéré comme une composante d'un vaste écrit antichrétien. Or, on ne trouve pas dans le texte de Théodoret le moindre signe d'une volonté de corriger Eusèbe. Et où Théodoret aurait-il puisé une telle information qu'il n'est possible de corroborer par aucune autre source païenne ou chrétienne ?

Les recherches minutieuses de P. Canivet⁹³ ne laissent pas beaucoup de vraisemblance à une telle interprétation. Bien qu'il ne reconnaisse nulle part ses emprunts, Théodoret dans ces passages, ne fait guère que restructurer les documents déjà exploités par Eusèbe, en commettant ici et là des erreurs de références qui ne se limitent pas à Porphyre.

Il faut rappeler ici la conclusion à laquelle était parvenue P. Canivet à propos de Porphyre :

« Nous savons que (Théodoret) n'a consulté que son *Histoire des Philosophes* et sa *Vie de Pythagore*, puisqu'Eusèbe n'en possède aucun extrait. Quant au reste, documentation historique et religieuse ou citations littérales portant l'étiquette de Porphyre, tout vient d'Eusèbe »⁹⁴.

En vérité, le fait que Théodoret de Cyr cite des extraits du *De abstinentia* comme des passages de la *Lettre à Anébon* ou de la *Philosophie des oracles* (*Thérapeutique* III 59-60) pourrait avoir un certain poids si ces extraits | n'étaient pas directement 96 empruntés à la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (III 4, 10-11 ; IV 22, 1-12), où ils sont bien attribués au *De abstinentia*, mais immédiatement précédés d'un extrait de la *Lettre à Anébon* ou suivis d'extraits du *De philosophia* que cite d'ailleurs également Théodoret dans la foulée. Le contexte a pu facilement induire Théodoret en erreur. Chose certaine, il n'apporte pas ici un témoignage indépendant. C'est là une erreur de Théodoret connue depuis longtemps⁹⁵.

On peut établir grâce à un tableau ce genre d'erreur de Théodoret :

Théodoret	Eusèbe, <i>Praep. evang.</i>
III 58. Porphyre, <i>Lettre à Anébon</i> , en fait <i>De abstin.</i> IV 9.	III 3, 21 : annonce <i>Lettre à Anébon</i> , cité en III 4, 1-2 III 4, 5 : annonce <i>De abstinentia</i> IV 9 cité en III 4, 6-12.

to the essay *On Abstinence*, actually belonged to *The Philosophy from Oracles*. Personally, I am inclined to think that Theodoret deserves more credit that what is usually given him... » (« Title », p. 228-229).

93. P. Canivet, *Histoire d'une entreprise apologétique au V^e siècle*, Paris [s.d.].

94. *Ibid.*, p. 264.

95. *Ibid.*, p. 265

Théodoret	Eusèbe, <i>Praep. evang.</i>
III 60. Porphyre, <i>De philosophia ex oraculis</i> , en fait <i>De abstin.</i> II 41-42	IV 21, 6: annonce <i>De abstinentia</i> II 38-39 cité en IV 22, 1-4; II 40-41 cité en IV 22, 5-9; 41-42 cité en IV 22, 10-12 IV 22, 15: annonce <i>De philosophia ex oraculis</i> cité en IV 23, 1 sqq.
III 62. Porphyre dans le même ouvrage (donc <i>De philosophia</i>). Deux extraits du <i>De philosophia</i> cités en III 63-64	IV 23, 1-5 citation du <i>De philosophia</i> IV 23, 6 (<i>ibid.</i>)

Le même phénomène s'observe en X 14-17, où un fragment du *De abstinentia* est à nouveau introduit entre deux citations du *De philosophia* comme provenant du même ouvrage.

Théodoret	Eusèbe, <i>Praep. evang.</i>
X 11: Citation du <i>De philosophia</i>	VI 5, 1: Citation du <i>De philosophia</i>
X 14, « dans le même ouvrage (donc <i>De philosophia</i>) et non dans un autre »: ne pas prendre pour des dieux ceux qui se plaisent aux sacrifices d'animaux. En fait résumé <i>De abstinentia</i> II 34	IV 10, 1-2: annonce <i>De abstinentia</i> II 34 cité en IV 11, 1: « il ne faut pas considérer comme des dieux ceux qui aiment les sacrifices d'êtres vivants ».
X 15: résumé Porphyre citant Théophraste (toujours dans le même ouvrage, en fait <i>De abstinentia</i> II 34-36).	IV 10, 2-4: <i>De abstinentia</i> (Théophraste)
X 16: Ensuite... <i>De abstinentia</i> II 43	IV 18: <i>De abstinentia</i> II 43

97

De telles confusions – qui prouveraient, selon Beatrice, que ces différents traités étaient connus comme identiques – se rencontrent ailleurs chez Théodoret à propos de citations de Plutarque également empruntées à Eusèbe (Théodoret III 56-57, où un extrait du *De Iside et Osiride* 25, est présenté comme tiré du *De Defectu oraculorum*; voir *Praep. evang.* V 5, 1). Aucun de ces arguments n'a de valeur lorsqu'on tient compte de la méthode de travail de Théodoret. Et pour supposer que Théodoret entendait corriger tacitement les références erronées qu'aurait fournies Eusèbe⁹⁶, il faudrait pouvoir établir qu'il disposait sur ce point d'une information indépendante d'Eusèbe, ce que la comparaison du texte même des citations interdit de supposer. Il y a des variantes, mais ce sont celles qu'on rencontre partout dans la tradition manuscrite et dans certains cas le texte a été corrigé par les copistes.

96. Comme le suppose Beatrice, « Title », p. 228.

“Sur la matière”

Une dernière identification entre des traités de Porphyre a été proposée par P.F. Beatrice⁹⁷. Il fait appel à un passage de Jean Chrysostome, qui fait mention d’un traité intitulé *Sur la matière* écrit par un philosophe grec contre les chrétiens :

« Si en effet nous nous mettions à exposer les doctrines de ces penseurs, ce qu’ils disaient au sujet de Dieu, ce qu’ils disaient de la matière, de l’âme ou des corps, il s’en suivrait un grand ridicule. Et ils n’auraient pas besoin de notre propre accusation, car ils s’attaquent les uns les autres. Car celui qui a écrit contre nous le traité *Sur la matière* se détruit lui-même... »⁹⁸

Hulen⁹⁹ aurait reconnu dans cet auteur anonyme le philosophe Porphyre, auteur, selon la *Souda*, d’un Περὶ ὕλης en 6 livres, dont un extrait est conservé par Simplicius (*in Phys.* p. 231, 7-24 Diels).

Beatrice rapproche ce témoignage de celui d’Énée de Gaza¹⁰⁰, qui rapporte que 98 Porphyre, dans un ouvrage sur les oracles chaldaiques aurait commenté le traité de Plotin intitulé « D’où viennent les maux ? » (*Ennéades* I 8) et aurait établi que la matière est un principe généré de toute éternité :

« Car la matière n’est ni inengendrée, ni sans principe. Cela, les Chaldéens eux aussi te enseignent¹⁰¹. Et Porphyre intitule de façon générale [en conservant le texte des manuscrits : καθόλου] le livre qu’il publie *Les oracles des Chaldéens*, dans lesquels il est confirmé que la matière est venue à l’existence, et, commentant le livre de Plotin “D’où viennent les maux” (= *Enn.* I 8), il dit quelque part, en disant que la matière n’est pas inengendrée, que le fait de la poser parmi les principes est une doctrine athée qu’il faut écarter »¹⁰².

97. « Towards a new edition », p. 354; « Title », p. 231.

98. Jean Chrysostome, *Hom. Job.* 66 (PG 59, 370 = 235 T Smith) : Ἄν γὰρ ἀρξώμεθα τὰ ἐκείνων προτιθέναι δόγματα, καὶ τί μὲν περὶ Θεοῦ, τί δὲ περὶ ὕλης, τί δὲ περὶ ψυχῆς, τί δὲ περὶ σωμάτων εἶπον, πολὺς ἔψεται γέλως. Καὶ οὐδὲ τῆς παρ’ ἡμῶν κατηγορίας δεήσονται· αὐτοὶ γὰρ ἀλλήλους ἐβαλον. Ὁ γοῦν καθ’ ἡμῶν γράψας τὸν περὶ τῆς ὕλης λόγον, ἑαυτὸν ἀνεῖλε.

99. A.B. Hulen, *Porphyry’s work Against the Christians. An interpretation*, coll. YSR, Scottdale 1933, p. 28.

100. Voir M.E. Colonna (édit.), *Enea di Gaza. Teofrasto*, Napoli 1958, p. 45 (368 F Smith).

101. Lewy, *op. cit.*, p. 117, n. 198, rappelle que selon les *Oracles Chaldaiques* la matière est « issue du Père ». Le passage de Lydus est cité par des Places dans l’apparat des *testimonia* où il est mis en rapport avec l’expression « lumière issue du Père ».

102. Οὐ γὰρ ἀγέννητος, οὐδὲ ἀναρχος ἡ ὕλη· τοῦτό σε καὶ Χαλδαῖοι διδάσκουσι· καὶ ὁ Πορφύριος ἐπιγράφει δὲ καθόλου τὸ βιβλίον, ὃ εἰς μέσον προάγει, « τῶν Χαλδαίων τὰ λόγια », ἐν οἷς γεγονέναι τὴν ὕλην ἰσχυρίζεται καί, τὸ Πλωτίνου διανοίγων βιβλίον « Ὅθεν τὰ κακὰ », φησὶ πού λέγων μὴ ἀγέννητον δὴ εἶναι τὴν ὕλην καὶ τὸ ἐν ἀρχαῖς τιθέναι ὡς ἄθεον δόγμα παραιτητέον. Voici la traduction donnée par Colonna (p. 98) : « Non dunque senza origine né principio è la materia; questo ti insegnano anche i Chaldei; e Porfirio dà un titolo generico al libro, che egli pubblica, “Gli oracoli dei Caldei” in base ai quali sostiene che la materia è stata creata e, interpretando il libro di Plotino “Dove il male”, afferma, dicendo non so dove che la materia è stata creata e che è da respingere come pensiero sacrilego il solo porla tra i principi. »

Selon Beatrice¹⁰³, ce traité sur *Les oracles des Chaldéens* serait à identifier avec la *Philosophie des Oracles*. A supposer que l'auteur du traité antichrétien sur la matière évoqué par Chrysostome ait été Porphyre – ce qui est tout à fait possible –, il resterait à montrer que l'ouvrage que ce dernier avait consacré aux Oracles chaldaïques était bien la *Philosophie des Oracles*.

Ici se pose un problème qui n'a pas encore reçu de réponse définitive : y a-t-il dans la *Philosophie des oracles* de Porphyre des oracles "chaldaïques" ? Les autorités sont partagées¹⁰⁴. Il est certain qu'un certain | nombre d'oracles cités par Porphyre 99 contiennent des termes caractéristiques des *Oracles Chaldaïques*. Pour prendre un exemple, un oracle présente Hécate comme « descendue de l'intellect tout puissant issu du Père » (Eusèbe, *Praep. evang.* V 6, 2-7, 2 = 308 F Smith). On peut rapprocher ces vers du fr. 53 des *Oracles Chaldaïques* : « C'est après les Pensées du Père que je prends place, moi, l'âme, qui de ma chaleur anime toutes choses. » On pourrait également citer un oracle du second livre conservé par la *Théosophie de Tübingen* 24 (= 325 F Smith) "sur le Dieu immortel". Marco Zambon¹⁰⁵ considère, à la suite de Lewy, qu'il s'agit d'un oracle d'origine chaldaïque, ce que P.F. Beatrice conteste dans son édition récente de la *Théosophie*¹⁰⁶. Presque tous les mots des trois

103. « Title », p. 231.

104. Pour G. Wolff, *op. cit.*, p. 29, et pour W. Kroll, *De Oraculis Chaldaicis*, Breslau 1894, p. 6, il n'y aurait aucun de ces oracles dans la *Philosophie des oracles*. En revanche, selon Lewy, *op. cit.*, p. 64-65, « les *Oracles Chaldaïques* semblent avoir constitué le noyau de la collection publiée dans la *Philosophie des Oracles* ». Selon le P. Éd. des Places, dernier éditeur des *Oracles chaldaïques*, « la *Philosophie des Oracles* (...) témoigne d'une vive sympathie pour les oracles de toute sorte, | sans citer pourtant ceux des "Chaldéens" » (Introd., p. 18-19). Selon P. Hadot, dans une étude publiée en appendice à la réédition de Lewy (*op. cit.*), « Aucun néoplatonicien tardif ne cite comme "chaldéen" un seul des *Oracles* identifiés comme chaldaïques par H. Lewy » (p. 712). En revanche, « le *de Regressu* (...) faisait un abondant usage des O.C. » (p. 712). Carine Van Liefferinge, *La Théurgie des Oracles chaldaïques à Proclus*, coll. « Kernos, Supplément » 9, Liège 1999, a tendance à accepter la thèse de Lewy. Elle écrit (*op. cit.*, p. 176) : « Porphyre fut le premier à vouloir harmoniser l'enseignement des Chaldéens aux principes du néoplatonisme. H. Lewy l'a montré pour le *De philosophia ex oraculis haurienda* ». Plus loin (p. 178) elle présente le problème comme une question qui n'est pas tranchée. Puis (p. 179), elle manifeste des doutes caractéristiques : Porphyre avait-il déjà eu connaissance des *Oracles* lorsqu'il rédigea la *Philosophie des Oracles* ? « Rien n'est moins sûr », écrit-elle, bien que la note 407 rappelle les rapprochements proposés par H. Lewy. La contrainte exercée par les dieux évoquée dans les oracles de ce traité conduirait, selon elle, à douter qu'il s'agisse de théurgie ou du moins de théurgie chaldéenne. Et finalement (p. 184), elle rend un verdict final : « Aussi pensons-nous qu'à l'époque où il rédigea le *De philosophia*, Porphyre ne connaissait pas encore les *Oracles Chaldaïques*. La notion et le terme de théurgie lui étaient inconnus. » Pour M. Zambon, *Porphyre et le moyen-platonisme*, coll. « Histoire des doctrines de l'antiquité classique » 27, Paris 2002, p. 269, la *Philosophie des Oracles* citait les *Oracles Chaldaïques* à côté d'oracles d'autre provenance.

105. M. Zambon, *op. cit.*, p. 257. Voir déjà Lewy, *op. cit.*, p. 9-16.

106. P.F. Beatrice, *Theosophia*, p. XXVII, considère que les oracles cités dans la *Théosophie* ne peuvent pas être qualifiés de chaldaïques au sens technique du terme.

premières lignes de cet oracle sont attestés dans les *Oracles Chaldaïques*. Mais ce fait linguistique pourrait facilement s'expliquer par la volonté du chresmologue de reproduire le vocabulaire caractéristique de ce *corpus* sacré.

Il faut tenir compte des oracles privés que l'on rencontre dans toute la littérature impériale. J'ai montré dans mon article sur l'Oracle d'Apollon sur Plotin qu'il n'y avait aucune raison de rattacher cet oracle au sanctuaire de Delphes et qu'une origine dans le néoplatonisme syrien d'Apamée était plus vraisemblable. J'ai cité chez Philostrate, Eunape, Julien ou Marinus des oracles qui pourraient être qualifiés de chaldaïques dans la mesure où ils s'inspirent parfois des oracles du corpus, qu'ils en reprennent certaines expressions et qu'ils ont pu être obtenus dans le cadre d'une semblable liturgie¹⁰⁷. Pour la terminologie, il faudrait également | tenir compte de la poésie philosophique de l'époque et notamment des 100 Hymnes de Proclus¹⁰⁸, qui reprennent des formules des oracles.

Dans l'état actuel de la recherche, la question reste donc ouverte. L'édition des Places regroupe parmi les *dubia* les oracles empruntés à la *Philosophie des oracles* : il s'agit des fragments 219-225¹⁰⁹. Dans la mesure où la terminologie et les idées attestées dans les *Oracles Chaldaïques* se retrouvent dans d'autres oracles philosophiques de l'époque¹¹⁰, il est prudent de ne pas considérer à priori comme chaldaïque un oracle dont aucun auteur ayant en mains le recueil original ne nous dit qu'il appartenait à cette collection.

Cette nouvelle identification est donc fort douteuse en l'état actuel de nos connaissances. Dans son article sur les *libri Platoniorum*, Beatrice¹¹¹ cite pourtant directement ce passage d'Énée de Gaza comme un fragment de la *Philosophie des Oracles* !

Anonyme de Lactance

Lactance (*Div. Inst.* V 2, 4-11) fait mention, sans le nommer, d'un philosophe païen, hypocrite, adulateur, intrigant et opportuniste, qui aurait écrit – Lactance

107. R. Goulet, « L'Oracle d'Apollon dans le *Vie de Plotin* » (1982), repris dans *Études sur les Vies de philosophes dans l'Antiquité tardive*, Paris 2000, p. 191-229, notamment p. 199-207.

108. Voir R.M. Van den Berg, *Proclus' Hymns. Essays, translations, commentary*, coll. « *Philosophia Antiqua* » 90, Leiden 2001.

109. Ce qui fait, si je compte bien, sept oracles, bien que le P. des Places évoque le fragment 219 comme « le premier fragment d'une série de six » (p. 119, n. 4).

110. On comparera les oracles cités dans les notes de mon article sur l'Oracle d'Apollon sur Porphyre avec l'index (sans doute incomplet) du P. des Places. Voir aussi H.D. Saffrey, « L'Hymne IV de Proclus, Prière aux dieux des Oracles chaldaïques » (1981) repris dans *Le Néoplatonisme après Plotin*, t. II, Paris 2000, p. 193-206.

111. « *Platonic readings* », p. 255.

écrit « vomis » – « trois livres contre la religion et contre le nom chrétien » au début de la persécution de Dioclétien en Bithynie.

Reprenant une hypothèse souvent envisagée (notamment par C. Baronius, *Annales ecclesiastici*, a. 302, p. 51-57, à la fin du XVI^e siècle), P.F. Beatrice et E. DePalma Digeser proposent de reconnaître Porphyre dans ce « Pontife de la philosophie » (c'est l'auteur qui se serait désigné ainsi) et reconnaissent la *Philosophie des oracles* dans l'ouvrage de cet adversaire¹¹².

Il est certain que Porphyre vivait encore en 305 (composition de la *Vita Plotini*). La *Souda* rappelle qu'il vécut jusque sous Dioclétien (s.v. *Porphyrios*, t. IV, p. 178 Adler). Nous n'avons pas d'indice historique que Porphyre ait séjourné dans la capitale impériale vers 304, mais on a souvent vu dans une phrase de la *Lettre à 101 Marcella* le signe d'un engagement de Porphyre dans la persécution de Dioclétien. Le philosophe regrette d'avoir été séparé de son épouse après seulement dix mois de vie commune et déplore qu'il lui soit impossible, avec son cortège de filles, de le rejoindre, « bien que le besoin des Hellènes se fit pressant et que les dieux joignissent leurs instances aux leurs » (§ 4, trad. des Places). Selon H. Chadwick¹¹³, ce départ de Porphyre pourrait avoir été motivé par sa participation à un colloque convoqué par Dioclétien à Nicomédie au début de 303. Mais si l'on en croit Lactance, après des conciliabules secrets où Dioclétien et Galère, pendant tout l'hiver, ne laissèrent participer personne d'autre, eut lieu un conseil officiel auquel furent invités « quelques juges et quelques militaires ». Encore une fois qu'un philosophe romain comme Porphyre ait pu y participer n'est pas impossible, mais contredit le témoignage de Lactance, notre seule source¹¹⁴.

Cette identification n'est donc pas impossible. Mais tout ce qui n'est pas impossible n'est pas probable et tout ce qui est possible n'est pas certain...

Une première difficulté qui peut être soulevée par cette identification est le nombre de livres prêtés à l'adversaire de Lactance : trois seulement, alors que le *Contra Christianos* de Porphyre en comptait quinze. Selon Beatrice, l'adversaire n'aurait fait connaître à Nicomédie que trois livres (XII-XIV) directement dirigés

112. « Antistes philosophiae », p. 31-47 ; E. DePalma Digeser, art. cité, p. 129-146. Pour d'autres partisans de cette identification, voir E. DePalma Digeser, art. cité, p. 129 n. 4. Contrairement à ce que laisse entendre Mme Digeser, le P. des Places, dans son édition de la *Lettre à Marcella*, Paris 1982, p. 89, ne prend pas en considération l'identification proposée.

113. H. Chadwick, *The Sentences of Sextus. A Contribution to the history of early Christian ethics*, Cambridge 1959, p. 142-143. L'identification était d'ailleurs proposée avec beaucoup de réserve. Sur ce passage, voir également Helene Whittaker, « The Purpose of Porphyry's Letter to Marcella », *Symbolae Osloenses* 76, 2001, p. 150-168, notamment p. 155-156.

114. Voir Lactance, *De mortibus persecutorum* 11, 3 : « Ergo habito inter se per totam hiemem consilio cum nemo admitteretur et omnes de summo statu rei publicae tractari arbitrarentur ». 11 ; 6 : « Admissi ergo iudices pauci et pauci militares, ut dignitate antecedeant, interrogabantur ».

contre les chrétiens d'un ouvrage qui ne s'intitulait pas *Contre les chrétiens*, mais *La philosophie des Oracles*.

Lactance fournit un certain nombre de renseignements supplémentaires sur ce philosophe. Non seulement ce Pontife de la philosophie est bien établi à Nicomédie, accrédité auprès des juges de l'endroit, mais apparemment il y tient école (V 2, 3).

Le premier se donnait comme le *pontife de la philosophie (antistitem philosophiae)*. Mais c'était un vicieux, ce *professeur* de continence; et il ne brûlait pas moins de cupidité que de luxure! Dans son *école*, il louait la vertu, il vantait l'économie et la pauvreté; mais il menait une vie à ce point somptueuse qu'il mangeait moins bien au palais que chez lui. Seulement ses longs cheveux, son *pallium*, et surtout son argent (pas de voile meilleur que celui-là!) lui servaient à masquer ses débordements. Afin d'accroître sa fortune, il employait d'étonnantes intrigues pour se couler dans l'amitié des juges, qu'il se conciliait grâce à l'autorité que lui valait son titre usurpé: alors, non seulement 102 il vendait leurs sentences, mais encore, grâce à son crédit, il empêchait ses voisins, chassés par lui de leurs maisons et de leurs champs, de réclamer ce qui leur appartenait. Ses mœurs condamnaient ses principes; ses principes condamnaient ses mœurs. Il était ainsi à l'égard de soi-même un censeur sévère et le plus rigoureux des accusateurs¹¹⁵.

A supposer que le portrait dressé par Lactance ne soit pas incompatible avec la figure historique de Porphyre – ou bien parce que Porphyre aurait été un moins noble personnage qu'on le voudrait ou bien parce que l'apologiste aurait caricaturé son adversaire –, la simple lecture du témoignage soulève de graves difficultés contre pareille identification.

Son ouvrage semble avoir été lu publiquement en présence de chrétiens (V 2, 9), il était postérieur aux premières mesures antichrétiennes (« Un blâme que tout le monde lui adressait, c'était d'avoir entrepris ce travail juste au moment où une abominable cruauté déchaînait ses fureurs », V 2, 10) et se répandait en louanges ouvertes à l'égard des empereurs « dont, déclarait-il, la piété et la prévoyance avaient éclaté surtout dans la défense du culte des dieux; et qui avaient pris enfin, dans les affaires humaines, les mesures voulues, en vue de réprimer une superstition impie, digne de vieilles femmes » (V 2, 7). Il espérait afficher à l'égard des chrétiens de la compréhension: « le devoir d'un *philosophe* était de tendre la main aux égarés et de les ramener dans le bon chemin » (V 2, 5), alors que selon Mme Digeser, Porphyre se distinguait par un refus de toute tolérance à l'égard des ennemis du culte traditionnel¹¹⁶.

Aucun des nombreux fragments de la *Philosophie des Oracles* ne correspond à ce témoignage. On n'y trouve pas de développements rhétoriques ou philosophi-

115. Lactance, *Div. Inst.* V 2-4; traduction de P. de Labriolle, *La réaction païenne. Étude sur la polémique antichrétienne du I^{er} au VI^e siècle*, Paris 1934, p. 304-305.

116. Mme Digeser tire ce refus de toute tolérance chez Porphyre du fragment 1 du *Contra Christianos* qu'elle attribue à la *Philosophie des oracles*. Traduisant *συγγνωμή* par "forbearance", c'est-à-dire "patience" ou "longanimité", elle met le terme en rapport avec la *patientia* préconisée par Lactance.

ques, encore moins d'attaques ouvertes contre les chrétiens ou d'éloges politiques concernant la situation présente. On ne lit que des oracles et des commentaires d'oracles et les interlocuteurs ne sont pas des adversaires, mais bien des païens¹¹⁷ désireux d'apprendre une philosophie (ou une « théosophie » selon sa propre expression rapportée par Eusèbe) telle que révélée par les dieux (*Praep. evang.* IV 6, 2–7, 2 = 303 F Smith).

Au risque de se répéter, il faut rappeler que les chrétiens qui ont cité ce texte 103 (et ne se sentaient donc pas en présence d'un ouvrage interdit par les autorités impériales¹¹⁸) en ont retenu – à tort ou à raison – tout un ensemble de passages qui servaient la cause du christianisme. Lactance lui-même, lorsqu'il cite, en grec, un oracle ambigu d'Apollon sur le Christ (*Div. Inst.* IV 13, 11), dont la source non dévoilée pourrait être la *Philosophie des Oracles* (comp. Augustin, *Cité de Dieu* XIX 23, 1 = 343 F Smith), le range aux côtés d'oracles prophétiques favorables au Christ. Il en va de même, et avec encore moins de réserves, lorsqu'il cite, toujours en grec, dans son *De ira* XXIII 12, un autre oracle d'Apollon à Milet (*cf.* un oracle similaire, mais sans doute distinct rapporté par Augustin, *Cité de Dieu* XIX 23, 1 = 344 F Smith)¹¹⁹. La lecture du Prologue de la *Philosophie des oracles* nous a montré que Porphyre s'y adressait à des païens, d'ailleurs sous le couvert du secret, et nullement à des chrétiens. Enfin, le témoignage de Lactance exclut que l'ouvrage du « Pontife de la philosophie » ait pu se présenter comme un recueil d'oracles commentés. Il suffit de lire les fragments conservés pour se rendre compte que la *Philosophie des oracles* ne peut pas avoir été cet ouvrage lu en public dont parle Lactance¹²⁰.

A toutes ces objections, on peut ajouter la difficulté chronologique qu'entraînerait une datation de cet ouvrage au début du IV^e siècle, c'est-à-dire à la toute fin de la vie de Porphyre. Non seulement aucun des fragments ne comporte la moindre trace d'une influence plotinienne, voire néoplatonicienne, mais l'absence de toute réserve à l'égard des sacrifices animaux (*Praep. evang.* IV 9 = 314 F Smith), de même que l'acceptation ouverte de la magie (*Praep. evang.* VI 3, 5-4, 3 = 339 F Smith), peuvent difficilement être contemporains de traités comme le *De*

117. Des païens qui ne devront d'ailleurs pas divulguer ces précieuses révélations (Eusèbe, *Praep. evang.* IV 8, 1 = 304 F Smith; V 5, 7 = 307 F Smith).

118. L'ouvrage est cité non seulement par Eusèbe et sans doute Lactance, mais aussi par Firmicus Maternus, Augustin, Philopon et Macaire de Magnésie (oublié par Smith).

119. Ces deux passages de Lactance, rappelés par E. DePalma Digeser, art. cité, p. 139, n'apparaissent que dans les notes de l'édition de Smith. Il est vrai que Lactance ne les attribue pas à Porphyre. Mais Mme Digeser, art. cité, p. 140-141, fournit un certain nombre d'arguments montrant que Lactance connaissait la *Philosophie des oracles* de Porphyre.

120. Comme le suppose Mme Digeser, art. cité, p. 145.

abstinentia, la *Lettre à Anébon*¹²¹ ou même le *De regressu animae*, et encore moins leur être postérieurs. Eusèbe a d'ailleurs beau jeu d'opposer sur ce point Porphyre à lui-même en citant un extrait du *De abstinentia* condamnant ouvertement les sacrifices animaux (*Praep. evang.* IV 10-12).

Par conséquent, que Porphyre ait participé à la préparation de la persécution de Dioclétien n'est pas historiquement impossible, mais l'ouvrage | en trois livres 104 lu à Nicomédie au début de la persécution n'a, selon toute vraisemblance, aucun rapport avec les quinze livres du traité *Contre les chrétiens*, ni avec la *Philosophie extraite des Oracles*.

Conclusion

Je n'aborderai pas d'autres études de M. Beatrice dans lesquelles il retrouve la *Philosophie des oracles* derrière l'*Adversus nationes* d'Arnobé, nie la distinction que j'ai proposée à la suite de nombreux spécialistes du néoplatonisme, entre un Origène néoplatonicien et un Origène chrétien¹²², ou attribue au Père de l'Église Origène une allégorie chrétienne d'Homère, rapportée dans un fragment du *Contra Christianos* de Porphyre transmis par Didyme l'Aveugle¹²³.

C'est volontairement que j'ai laissé à cette étude son caractère si négatif. Les études classiques agonisent sous la masse des interprétations gratuites et invérifiées qui servent parfois à élaborer des théories encore plus aventureuses et n'ont guère à affronter que le silence de la critique.

121. Wolff, *op. cit.*, p. 31, oppose les vues théologiques du *De philosophia* et celles de la *Lettre à Anébon*: « Paene ipsa verba, quae in oraculorum philosophia protulerat, in epistula in dubitationem vocat ».

122. Sur ce point, on pourra consulter les *Addenda* de mon recueil d'articles *Études sur les Vies de philosophes dans l'Antiquité tardive*, Paris 2000, p. 391-394.

123. Voir R. Goulet, *Macarios de Magnésie, Le Monogénès. Introduction générale, édition critique, traduction française et commentaire*, coll. « Textes et traditions » 7, Paris, 2003, t. I, p. 145-147.